

Mme de Charrière et Isabelle de Gélieu

Autor(en): **Berthoud, Dorette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **74 (1971)**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mme de Charrière et Isabelle de Gélieu

PREMIÈRE PARTIE

Ces lettres de Mme de Charrière à Isabelle de Gélieu, Philippe Godet les avait vainement cherchées durant quinze ans. Et voilà qu'un soir de décembre 1968, par un simple coup de téléphone, un collectionneur jurassien m'avise qu'elles sont en sa possession. Il y avait de quoi tomber à la renverse. J'assurai mon équilibre et témoignai de ma reconnaissance pour la confiance reçue. Au printemps, quand les routes furent libres de neige, M. René Bassin-Rossé m'apporta la correspondance annoncée. Aussi me fais-je un devoir et un plaisir d'inscrire son nom en tête de cette petite étude et de le remercier de sa complaisance, car, de fil en aiguille, il voulut bien me permettre de transcrire ces lettres, de les classer (dans la mesure du possible), d'en préparer le commentaire.

Si elles ne révèlent rien de très nouveau, elles apportent un utile complément et quelques précisions à l'ouvrage de Ph. Godet. A la fin du XVIIIe siècle, Mme de Charrière était âgée, malade et recluse. Elle n'en gardait pas moins son esprit acéré, ses intérêts littéraires, le goût de l'invention romanesque et de la discussion. C'est de cela que témoignent les plus intéressantes de ses missives. De cela et de son affection un peu exaltée, un peu sénile pour la jeune et belle petite amie qui, dans son coeur, succédait à Benjamin Constant. Une affection qui valut à Isabelle beaucoup de joie, de privilèges, de considération, mais qui lui inspira aussi quelque prétention. Si, malgré son admiration pour la femme de lettres, elle assurait ne pas se plier à toutes ses exigences, ne pas suivre tous ses conseils, cette fille de vingt ans ne pouvait sérieusement résister à son Egérie. Sur un point pourtant — la foi religieuse — elle ne partagea pas son scepticisme et continua, tant qu'elle vécut à Colombier, à assumer, pour soulager sa mère, les tâches ménagères dont Mme de Charrière cherchait à la détourner. Ce petit drame — la rivalité des deux femmes — anime les lettres échangées avant 1800 et 1801¹.

La première de la série, c'est un billet de février 1798 par lequel Mme de Charrière félicite Isabelle de la naissance de son petit frère² Bernard, «presque un fils», dit-elle, soulignant ainsi la tâche nouvelle

qui incombera à la jeune fille, l'enlevant davantage à ses études, à ses lectures, aux veillées du Pontet.

Isabelle était la fille aînée du pasteur Jonas de Géliou, descendant de neuf générations de ministres de l'Évangile dont, pour cause de religion, l'avant-dernier avait passé de France dans la principauté de Neuchâtel. Elle était née en 1779 à la cure de Lignières que desservait son père. En 1798, celui-ci avait succédé à Colombier au pasteur Le Chambrier. Son suffragant était Henri-David Chaillet, ecclésiastique et homme de lettres, grand ami de Mme de Charrière, avec lequel, d'ailleurs, elle finit par se brouiller. La famille Géliou comptait quatre filles et deux garçons, sans parler de toutes les tantes, cousins et cousines qu'on accueillait au passage, sans parler non plus des émigrés, des réfugiés qui trouvaient asile à la cure. De jeunes étrangers, des Suisses allemands surtout, venaient prendre du maître de maison des leçons de français, de latin et de mathématiques. Une ruche, ce presbytère, une véritable ruche comme celles que le pasteur alignait dans son verger. Un pasteur-paysan, comme bien d'autres en ce temps-là, qui binait ses vignes, labourait ses champs, et tressait son gros fumier sur la terrasse même de l'église. Un savant apiculteur du reste, auteur d'un ouvrage réputé, *Le Conservateur des abeilles*, et que ses ouailles avaient surnommé « le père des abeilles ».

Au sortir de l'école, Isabelle avait passé trois ans chez une tante, à Bâle, pour y apprendre l'allemand qu'elle savait parfaitement. Bien informée de la littérature germanique, elle s'avouait passionnée de Goethe. Avec son père, et bien qu'il y fût en principe opposé, elle avait appris le latin. Mme de Charrière lui enseignait l'anglais. C'est la poésie qui les avait rapprochées. Isabelle qui rimait gentiment s'était avisée d'envoyer à sa célèbre voisine des vers qu'une cascade, près de Tavannes, lui avait inspirés. En réponse, elle avait reçu un rondeau charmant, et répliqué aussitôt par un impromptu tout empreint d'admiration et de déférence. Dès lors, on se vit à peu près tous les jours. Accrochée au coteau, un peu au-dessous du temple, la cure faisait face, par-delà un étroit ravin, au manoir des Charrière. Par les *Egralets* — quelques marches pratiquées dans le mur de soutènement — on gagnait en contre-bas la route peu passante et le raidillon qui aboutissait au porche du Pontet. De leurs fenêtres respectives, les nouvelles amies pouvaient échanger des signes d'entente et presque des sourires. Pourtant, les soirs où Isabelle veillait au manoir, un de ses chevaliers servants, Caselli ou Hagenbach, pensionnaires à la cure, venait au-devant d'elle. Pas d'éclairage public à l'époque.

Les deux dames fraternisaient dans la littérature ; elles échangeaient des livres. Mme de Charrière envoyait au presbytère Shakespeare, Salluste, Cicéron et Racine. Isabelle lui passait les romans allemands à la mode. Bientôt elles entreprirent un travail en commun, une traduction de *Nature et art* d'Elisabeth Inchbold³. Au début, il ne s'agissait que d'un exercice d'anglais pour la jeune fille : le résultat parut si bon que Fauche-Borel l'imprima en 1797.

Isabelle consulta son amie sur une traduction qu'avait faite un de ses élèves, un certain Gallot qui, se préparant à la carrière médicale, n'en faisait pas moins des lettres.

« L'état que M. Gallot a embrassé, répondait Mme de Charrière, est si intéressant et si difficile qu'on serait fâché de le voir se faire tout de bon littérateur, car il demande un homme tout entier ; mais il est nécessaire peut-être au bon médecin d'avoir l'esprit exercé et, peut-être à un médecin imposant et connu, de s'exprimer en bons termes. Je voudrais donc que, par manière de récréation ou plutôt d'exercice, et en attendant qu'il fasse sérieusement son métier, car alors, je crois qu'il ne faudra faire que cela, je voudrais qu'il écrivît, qu'il traduisît, comme il a fait, en choisissant autrement ses originaux. Si, pour écrire avec feu, pour bien composer, il faut choisir un sujet analogue à son caractère, pour apprendre à bien écrire en traduisant, il faudrait au contraire s'efforcer à prendre un style, un genre d'écrire tout différent de celui dans lequel on tomberait de soi-même. De cette sorte, le jeune homme gai deviendra un écrivain policé, le jeune homme exalté ou pédant deviendra un écrivain simple et naturel, et l'un et l'autre porteront dans la conversation ce qu'ils écrivent. Il aura acquis d'heureuses habitudes. Je ne connais pas M. Gallot, mais le choix qu'il a fait me dispose à croire qu'il ferait mieux de traduire des auteurs élégants que des auteurs bouffons. Sa traduction est rapidement écrite, le style en est clair, ce qui est assez difficile quand on traduit un livre allemand, et annonce un esprit qui ne conçoit rien à demi ou d'une manière embrouillée. Mais le langage n'est ni pur ni élégant. J'ai plutôt parcouru que lu (c'est la faute de M. Knapp qui n'inspire de l'intérêt pour aucun de ses personnages) où par contre j'ai vu le mot *accrocher* employé à la neuchâteloise, j'ai vu *tirer son habit* qui n'est pas français, *par ci-devant* qui ne l'est pas non plus, *embas* pour en-bas. J'ai vu *Mons Valentin*, ce *jeune Monsieur*, tout cela d'un burlesque un peu grotesque. Que les amis de M. Gallot qui sûrement en a, car il mérite d'en avoir, l'exhortent à beaucoup lire les écrivains français les plus polis, à ne traduire que des livres écrits avec élégance et noblesse et à étudier sans cesse sa langue, se souvenant de ce que dit Boileau : *Sans la*

femme etc. etc. Je vous prie, Mademoiselle, de faire parvenir aux amis de M. Gallot des réflexions qui, fussent-elles peu agréables en cela même, le deviendront par le véhicule que j'ai soin de leur donner. »

Dans les lettres et billets suivants, il est surtout question d'un roman qu'écrivait alors Isabelle : *Louise et Albert*. Une erreur de jeunesse, mais que Mme de Charrière prenait au grand sérieux, récrivant, corrigeant, supprimant des pages entières, prédisant à l'auteur les plus vifs succès. Pourquoi, après tout, ne serait-elle pas un nouveau Buffon, un second Rousseau ? Il arrivait même qu'elle « fît main basse », comme elle disait, sur le texte d'Isabelle qui protestait. Mme de Charrière s'en excusait avec une anxieuse modestie :

« Je n'y toucherai plus, je vous le promets, et je vous supplie de n'être pas inquiète... Je n'ai pas ôté le quart d'une demi-pensée. Il m'était resté sur le coeur quelques longueurs de phrases. Si vous regrettez un seul mot, je copierai le tout de ma main pour remettre in statu quo. N. B. Je prendrai congé de *Louise et Albert* après cette première... (expérience). Je ne savais pas jusqu'où pouvait aller l'ambition pour l'ouvrage d'une autre et le chagrin de laisser une imperfection qu'on voit et palpe. Jamais rien ne m'a tant tourmentée. Il me semblait que j'avais votre gloire dans ma main. »

Un autre jour pourtant, elle revenait à ce roman :

« Peut-être ne serait-il pas mal en finissant la première partie, d'en faire, en quatre lignes, le résumé. Le désir de leurs parents et le charme de leurs figures les réunit dans leurs enfants. L'attrait qu'ils avaient l'un pour l'autre se transforme en habitude qui rend plus doux et plus attachant l'espoir d'un mariage. Ils se revoient après trois ans d'absence. Albert, plus amoureux, devient inquiet et (déchiré), mais ce mariage qu'elle avait désiré détermine Louise à une démarche (ratures, indéchiffrable) qui l'a instruite de la manière la plus sinistre. *Un peu* de légèreté chez une jeune fille, beaucoup trop de rigorisme chez son amant finissent par séparer deux personnes qui devaient s'estimer et que toutes les circonstances s'accordaient à rendre heureuses l'une avec l'autre. »

« Il faudra avoir bien soin de mêler aux regrets de Louise tout ce qui l'empêche de répondre à la proposition de mariage. Elle avait très réellement peur de la jalousie et de l'exigence d'Albert et elle est affligée plus qu'elle ne le regrette. »

A ce propos, Mme de Charrière remarquait : « J'ai peine à comprendre comment vous pouvez écrire quelquefois si froidement,

vous qui êtes capable d'impressions et d'expressions si vives et si fortes. Il y a, dans votre fait, même dans votre hâte, de la paresse. Vous courez pour n'avoir pas la peine de vous soutenir en marchant. »

Lorsque l'ouvrage fut près d'être achevé : « Je vous supplie, écrivait encore la conseillère, de ne pas donner à copier définitivement sans qu'auparavant M. et Mme Chaillet⁴ n'aient entendu les derniers chapitres ; nous verrons s'ils les écoutent avec le même plaisir, si rien ne vous heurte, s'il n'y a rien que vous voudriez abréger ou étendre, si votre voix ne se refuse à aucun mot, si votre jugement donne à tout sa sanction. Songez que nous avons discuté, défait et refait les premiers chapitres pendant dix-huit mois environ, et les avons relus dernièrement avec une attention reposée et qui jugeait tout à neuf. »

De son côté, Mme de Charrière terminait une comédie : *L'enfant gâté* qui ne l'amusait « pas plus que ça ». « J'ai encore un acte à faire. Venez donc me voir. Vous ne resterez que ce que vous voulez. Il me faut un peu de repos et beaucoup d'encouragement. »

En vérité, la littérature même la décevait : « Le métier d'auteur est terrible en ce qu'il fatigue et agite pendant que le travail se fait, puis, en finissant, laisse dans une bête et triste inaction ». Elle s'ennuyait au point de souhaiter avoir, comme Isabelle, « un petit Bernard à bercer ou une vendange à faire ». Tout engouée qu'elle était de sa belle amie, elle cherchait surtout une oreille complaisante, une confidente auprès de qui jouer un rôle essentiel, à qui confier le détail de ses journées « tandis que M. de Charrière se mettait entre les mains du dentiste ». Elle suggérait à Mlle de Géliou des sujets de romans qu'elle ne croyait plus pouvoir traiter elle-même ; elle parlait de ses lectures, comparant *Siegfried von Lindenberg*, héros extravagant, à Don Quichotte. Ses lettres se terminaient par les mots les plus tendres, les plus hyperboliques : « Adieu, ma charmante lectrice, mon bien-aimé public, la perle des publics, le plus doux, le plus judicieux *of all the publics since Athens and Roma.* » En marge de l'une, on lit : « Je voudrais connaître un beau sujet de tragédie. Il ne m'en vient jamais d'autre que *Germanicus*, et c'est trop difficile ».

L'esprit critique de l'auteur des *Lettres neuchâteloises* s'exerçait tantôt sur « Chaillet, le prédicateur » devenu sa tête de Turc, auquel elle reprochait de « laisser ses faciles productions comme elles sortent d'un facile enfantement », tantôt sur Gibbon qu'elle jugeait un peu trop épigrammatique, un peu trop bel esprit pour un historien. Bien qu'elle prît plaisir au quatrième volume de ses *Mémoires*, elle n'entendait pas qu'Isabelle traitât l'histoire de cette façon. Elle conseillait : « Vous pourrez lire ensuite Hume qui est plus simple et

Robertson dont vous ne connaissez encore qu'un des ouvrages. Avez-vous Plutarque pour y rechercher aussi, dans les Vies de César, Pompée, Brutus, et dans celle de Cicéron lui-même, tout ce qu'il dit de cet objet de vos études actuelles. Vous lirez, vous, comme un apprenti savant tandis que les étudiants du pays lisent comme de petites demoiselles ».

Bien entendu, Isabelle soumettait à son Egérie tous ses essais littéraires, ainsi une dissertation sur la moralité des femmes-auteurs. Mme de Charrière répondait : « Les femmes ordinaires sont aussi très nuisibles, mais n'empêchent pas que les femmes-auteurs ne le soient. Une femme, sans essayer d'écrire, peut, dans la conversation et dans la conduite de la vie, se mettre autant que la femme qui écrit au-dessus des gens médiocres, et si des dédains sont justifiables, les siens seront justifiés. La reine Elisabeth, Catherine Seconde, Aspasia, Mme de Montespan, Mme de Maintenon, Agnès Sorel, la Pucelle d'Orléans, la mère des Gracques, la femme de Brutus n'écrivaient pas.

« Quant à la sagesse, Sapho a mis la femme de génie en mauvaise réputation. Mme Dacier n'était qu'une femme sachant le grec. Nous ne connaissons pas Mlle Agnesi. Mme de Staël première était galante. Mme de Staël seconde passe pour être quelque chose de plus. La Burney, malgré ses longs romans, n'est pas une femme distinguée⁵. Je crois comme vous qu'il y a, proportion gardée, autant de sottises que de spirituelles Catons. Cependant la hardiesse d'esprit mène la plupart des femmes qui l'ont. Les passions appartiennent d'assez près aux talents. Quant à l'échange de sa réputation contre la renommée dont parle l'auteur, je crois qu'il n'est pas rare. En France du moins, les femmes, assez communément, achetaient des prôneurs par toutes sortes de complaisances. On les aidait à écrire et on vantait leurs écrits pour prix des faveurs les moins spirituelles. Mais ces femmes-là auraient eu, au lieu d'amants de l'Académie, de vulgaires amants, si elles n'eussent pas écrit et, privées de renommée, n'en auraient pas eu plus de réputation. Cependant il ne faut pas presser un argument qui offre beaucoup et de fort désobligeantes répliques à faire. Dans le fond, cela ne fait rien du tout à la question. On sera chaste ou Caton très indépendamment des talents et de la réputation littéraire.

Ce 9 novembre»

A propos de la critique qu'elle exerçait volontiers, parfois contre elle-même, Mme de Charrière écrivait encore, bien joliment : « Oh ! c'est un défaut, quoique vous ne vouliez pas le dire, c'est même un grand défaut que de s'appesantir. A peine le

peut-on en louant, sans devenir ennuyeux et on ne le peut pas lorsqu'on critique, sans devenir fâcheux. Mais vous vous trompez de croire que c'est par plaisir que je m'appesantis. C'est tout simplement pour ne pas critiquer en vain, pour qu'on se souvienne de ce que je dis... Vous éprouvez sans doute, avec vos petits élèves qu'il y a deux occasions où il ne faut plus avertir : 1. quand on est assez averti pour que le défaut soit détruit. 2. quand on a beaucoup averti sans nul effet. Cette seconde raison de se réduire au silence est commune, l'autre ne l'est pas. Chez les enfants, c'est encore plus souvent la légèreté que l'orgueil qui les rend difficiles à corriger. Chez ceux qui ne sont plus des enfants, c'est tout autre chose et entre autres, c'est une pensée sourde que désormais notre éducation est finie et que nous devons être délivrés de toute pédagogie. Cette disposition qui nuit au perfectionnement est assez naturelle chez ceux en qui il y a beaucoup plus à louer qu'à reprendre, et Mlle Isabelle de Géliou doit l'avoir plus qu'aucune autre ; et voilà pourquoi Mme de Charrière qui l'aime beaucoup et qui croit avoir une vocation pour lui tenir lieu, à un certain point, du monde qu'elle ne voit pas, de l'expérience qu'elle ne peut acquérir que très lentement, vu l'unité et le *renfermement* (sic) de sa vie, voilà, dis-je, pourquoi Mme de Charrière dit et insiste, lors même qu'elle voit un air un peu surpris, un peu effarouché, un peu triste quelquefois, d'autres fois courroucé un petit brin. Je ne suis, chère Isabelle, ni aveugle ni insensible, mais jusqu'à ce que vous m'ayez dit : « Ne m'avertissez point ou si doucement qu'à peine je m'en doute », j'irai mon train comme si je ne voyais ni ne sentais. Ce vendredi 29 mai ou 31»

Mme de Charrière s'efforçait d'introduire sa protégée dans la société neuchâteloise. Elle l'avait recommandée à Mme Bosset (Rosette Bosset-de Luze), une amie d'ailleurs de Mme de Géliou, qui avait la plume facile et servait parfois de copiste à l'auteur des *Lettres neuchâteloises*. On menait alors chez les de Luze, au Bied peuplé de jeunesse, une vie quasi-mondaine et fort gaie.

La dame du Pontet pressait aussi sa petite amie d'accepter l'invitation des Jean-Pierre de Chambrier, les châtelains d'Auvernier, les parents de son amie Caroline de Sandoz-Rollin. Elle l'exhortait à retourner au plus tôt chez Mme Chaillet « qui vous a reçue à Neuchâtel avec tant d'amabilité et de plaisir. »

« Vous y devriez mener Hagenbach⁶. Il verrait un agriculteur, naguère négociant, se mettant à cultiver vignes, prés, champs, comme si, de sa vie, il n'avait fait autre chose, avec sens, ardeur, activité. »

L'intimité des deux voisines dépassa bientôt les relations littéraires. Isabelle ayant eu la fièvre putride, Mme de Charrière lui donnait des conseils médicaux. C'était une de ses manies.

« Je vous prie de ne point manger d'oeufs, pas même un. Mangez de la soupe au beurre avec de l'orge ou du gruau ou des herbes. Mangez de l'oseille et des cerises cuites. Mangez des rôties au vin rouge, buvez du vin rouge et trempez-y un biscuit. C'est assez pour la faim d'une convalescente car vraiment vous avez été tout de bon malade et vous l'étiez déjà la dernière fois que je vous ai vue. Ménagez-vous beaucoup pour l'amour d'autrui, si ce n'est pour l'amour de vous-même. Je me mets à la tête de l'autrui. »

Pour qu'Isabelle eût, malgré ses travaux domestiques, des mains de dame, sa protectrice lui offrait de la pâte d'amande. « Une aussi belle demoiselle que vous doit avoir des mains assorties à son beau et joli visage. » Elle lui envoyait de l'émétique, de l'élixir purgatif. En revanche, elle la chargeait de lui procurer des gants tricotés de fil, autrefois à la mode, dont il devait être resté quelque paire dans l'héritage de ses tantes. Surtout elle lui confiait des lettres ennuyeuses ou difficiles à rédiger.

Bientôt elle ne put plus se passer d'Isabelle. « Pour peu que vous ne vous trouviez pas mal de me voir, j'irai souvent chez vous, car j'en ai été fort heureuse. » Si elle était malade, « enrhumée jusqu'aux yeux », elle se hâtait de l'appeler. Si la jeune fille manquait une veillée au Pontet, il fallait qu'elle vînt le lendemain s'en expliquer. Surchargée de travaux, harcelée par des galants indiscrets, celle-ci devenait nerveuse. Mme de Charrière s'en inquiétait au point de l'inviter à venir passer la nuit chez elle pour moins entendre le coup de canon matinal qui devait ouvrir une journée d'artilleurs. « Vous apprendrez par d'autres si cela est désagréable et propre à ébranler les nerfs convalescents et vous ferez, après cela, ce qui vous vaudrez... Il serait bien joli de souper avec vous à notre petit couvent et de vous mener ensuite dans votre chambre qui serait en haut et tout près. On y fermera bien les contrevents et rideaux et vous n'entendrez presque rien. »

A la fin de 1795, Mlle Henriette L'Hardy était revenue d'Angermünde où Mme de Charrière l'avait placée auprès de la comtesse Doenhof, la maîtresse disgraciée du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III. Il s'agissait de dénicher une autre dame de compagnie. De ce soin, la dame du Pontet se déchargeait sur Mlle de Géliou. A ce propos, elle disait à Mme de Sandoz-Rollin : « Mlle Chaudoux paraissait fort bien, ayant du sens et de la politesse, mais elle a un extérieur très vulgaire... Je crains qu'elle n'en imposât pas assez à

la petite comtesse et que, sans y trouver rien à redire, chez elle, elle n'y trouve aussi rien à aimer... D'ailleurs elle va trop pour ce que je puis le moins lui promettre : l'argent. Elle cherche une place. Mme Prince voudrait à peine en accepter une. Elle a de la force dans l'esprit et de la dignité dans la conduite. Mme Prince⁷ n'est pas une dame de Neuchâtel. C'est une campagnarde. Mlle Chaudoux est formée, mais petitement et avec des grimaces. Demandez à Alphonse s'il ne m'entend pas. Elle n'irait chez la comtesse que pour en sortir et s'ennuierait beaucoup peut-être de la solitude. Elle m'intéresse ; c'est, comme Mme Brand, un bon et aimable petit fagot français. »

A ceci, Mme de Charrière ne pouvait s'empêcher d'ajouter quelques *piques* à l'égard des Neuchâteloises. « A Neuchâtel, je n'ai jamais vu que vous, Mme Chaillet et Mme Cooper⁸ avec qui j'eusse pu vivre. Esther Pury⁹ promettait. Tout le reste m'eût ennuyée dès le second quart d'heure. Mme Perregaux¹⁰ n'ennuie pas moins, elle inspire de la défiance. Mme la présidente Pury¹¹ m'attacherait sans sa maudite avarice. Je trouve son esprit toujours naturel et souvent amusant, mais on la voit tomber à tous moments dans une manière de penser de servante... Si vous m'en voulez des méchancetés que je dis, je supplie Alphonse (le mari de la destinataire) de faire ma paix, dût-il l'acheter par des bassesses. »

Consultée par Isabelle sur le trousseau à emporter par sa tante, Mme de Charrière précisait que la comtesse avait une prévention contre les robes de cotonne, mais non contre celles de jolie indienne. Une robe de taffetas gris ou blanc suffirait. Elle conseillait de prendre très peu de linge, mais fin et bien blanc, rien de grossier. « Cela sent, aux yeux des Anglais et des Allemands, la mesquine et vulgaire élégance française. » Il fallait s'habiller chaudement pour le voyage, acheter un manchon et un manteau de pelisse. Donner peu à la mode, rien à la profusion, mais beaucoup à la propreté et à un certain air d'élégante simplicité. Surtout laisser à la comtesse le plaisir, si elle voulait le prendre, d'être la plus parée des deux. En marge : « Si elle sait faire de la dentelle, n'oublier ni un coussin, ni du fil ni des *piqués*. »

Comme Mme Prince avait une nature capricieuse et versatile, ce fut, en définitive, une dame Michel qui partit pour Angermünde.

Dans une affaire plus intime, Mme de Charrière se servait d'Isabelle comme intermédiaire entre elle et le pasteur de Géliou dont elle avait besoin pour tirer une seconde fois de peine « sa fameuse Henriette ». On se souvient qu'en 1792, cette femme de chambre chérie avait eu un fils illégitime : Prosper Monachon, de père inconnu, peut-être un hôte du Pontet... Courageusement, sa maîtresse avait

affronté l'opinion publique en la gardant auprès d'elle, en servant de marraine à l'enfant qu'elle avait placé dans le village afin que sa mère pût, en temps libre, s'en occuper, en versant une caution qui garantissait la Seigneurie de toute obligation. N'empêche que, de l'avis même des familiers, cette fille faisait, dans la maison, beaucoup de tracasseries, et forte de l'appui de sa maîtresse, imposait sa volonté. Ainsi, ayant un jour surpris quelques propos critiques de Mme de Charrière à son sujet, elle lui avait fait une scène violente de reproches, de pleurs et de cris.

« Je lui ai tout de suite fait des excuses de mes dernières phrases, écrivait Mme de Charrière à Isabelle, les appelant par leur nom de bavardages dont elle avait droit de se plaindre et lui répétant mot pour mot ce que je vous avais dit. « Félicitez-vous de mes torts, lui ai-je dit. Ils m'adouciront sur les vôtres ». Mais les exagérations ont été telles, le style du blâme prodigué sur moi et sur l'objet de sa haine a été si dur et puéril en même temps, que j'ai fini par en être peu émue. Ses vapeurs m'ont laissée spectatrice immobile. J'ai plaint, j'ai conseillé finalement et de bon sens... et je suis descendue, j'ai mangé un peu de soupe... je me suis allée coucher et j'ai dormi non pas longtemps mais tranquillement. »

Malgré les exhortations d'Isabelle, Mme de Charrière ne prenait pas toujours aussi calmement les incartades de sa femme de chambre. Depuis quelque temps, la maison abritait de l'insolite : des airs pensifs, des « ergoteries », des réponses désobligeantes, des baisers échangés dans les recoins. Pour cacher les siennes, Henriette dénonçait les intrigues des autres. En fait, elle entretenait des relations avec le cocher même des Charrière, Jean-Jacques Racine, de Lamboing (Jura bernois). Un assez joli garçon, suffisant et fringant, sorte de don Juan de village, la coqueluche des filles de Colombier. Une certaine Marguerite Miéville se prétendait sa promise. En mars 1796, Henriette se trouvait de nouveau enceinte. Cette récurrence aggravait singulièrement son cas. Le Consistoire, le Conseil d'Etat prononcèrent l'expulsion. Sur l'injonction peut-être de M. de Charrière, Racine alors fit mine d'épouser sa partenaire. En vue du mariage, des démarches furent entreprises à Berne dont dépendait la paroisse de l'époux : Diesse-Lamboing. Mais, par la suite, sans se rétracter, il laissa traîner l'affaire. Un cas particulièrement compliqué car, par le remariage de sa mère, le premier enfant risquait de perdre ses droits à la bourgeoisie de Grandson dont elle était originaire. Aussi, après maintes querelles, la haine ayant succédé à l'amour, ce fut Henriette qui refusa d'épouser Racine. C'est qu'elle avait rencontré un nouveau galant, un certain Henri-Samuel Degex, cordonnier de

son état, qui lui proposait le mariage. Un concitoyen : il l'emmènerait vivre à Yverdon. Du fait des démarches entreprises à Berne, son état-civil n'étant point clair, elle ne pouvait convoler. Sous son influence, Mme de Charrière sollicita de plusieurs conseillers bernois successivement la radiation de la requête déposée. Elle n'obtenait rien car, par esprit de chicane, Racine entretenait l'incertitude sur ses projets. Pour appuyer ses démarches, elle cherchait à gagner le pasteur de Géliou. Le 8 juin 1799, elle lui écrivait :

« Monsieur,

A toute bonne fin, j'ai l'honneur de vous envoyer la lettre de M. de Fellenberg que je viens de recevoir. On y peut voir comment l'affaire est considérée à Berne. »

Le ministre ne se laissait pas circonvenir.

« Madame,

« Quelle que soit la manière dont on envisage ailleurs cette affaire, elle me paraît très grave et elle donne beaucoup de scandale. Je suis fermement résolu à suivre en tous points la direction qui m'a été donnée par mes supérieurs pour arrêter au plutôt (sic) le scandale. C'est ce dont je voulais avoir l'honneur de vous prévenir hier, mais la petite vérole qui est dans ma maison intercepte toute communication entre vous, Madame, et moi... J'ai l'honneur...»

Une des petites Géliou était en effet gravement malade et la cure tenue en quarantaine.

Dix-huit jours s'étant écoulés, Mme de Charrière s'impatientait : « Ne prolongeons pas des précautions qui m'ennuient beaucoup. Répondez-moi et que je sache si l'on a aéré, parfumé et un peu lavé chez vous et si, pour moi, vous voudriez mettre des choses qui vont à la lessive et en sortent. »

La contagion conjurée, M. de Géliou qui avait d'ailleurs un coeur excellent s'amadoua progressivement grâce à l'habile plaidoirie d'Isabelle. Mais, peu désireux d'affronter Mme de Charrière, il proposa de lui déléguer sa femme. Après tout, ne s'agissait-il pas d'une histoire de femmes ? Non sans adresse, et quelque hypocrisie, la dame du Pontet esquiva cette rencontre.

« Je me fais une fête de voir Mme de Géliou, ma chère Isabelle, ce que vous n'aurez pas de peine à croire, mais depuis quelques moments, cet agréable sentiment est racheté par la crainte qu'on n'ait quelque chose de fâcheux ou d'embarrassant à me dire, touchant Henriette. Ensuite je ne sais comment je supporterais un nouveau

choc. S'il s'agit de rendre service à Henriette, j'accepterai, je ferai jusqu'à ce que je sois morte, mais s'il est question de bon ordre, de paix, de sauver à Racine des frais, de la peine, Dieu sait quoi, ou à la société, du scandale, je demande grâce. Qu'on se tire d'affaire sans moi. Dites-moi vite qu'il ne s'agit de rien pour me rassurer ou qu'il s'agit de quelque chose, et songez, ma chère Isabelle, à m'épargner les émotions que vous avez bien vu que je ne pouvais plus supporter. »

La visite n'eut sans doute pas lieu. Mme de Charrière n'en multipliait pas moins ses billets à Isabelle pour que celle-ci la tînt au courant des décisions du Consistoire. Par ses démarches auprès des conseillers d'Etat, du secrétaire surtout, son ami, Sandoz-Rollin, elle embrouillait et compliquait les choses. Il était maintenant question de faire comparaître à Berne ensemble Henriette et Racine, ce qui terrifiait la pauvre femme. Elle s'imaginait qu'il s'agissait d'un guet-apens pour l'arrêter et l'emprisonner. Mme de Charrière tentait de dicter à M. de Géliou sa conduite :

« Chère Isabelle, ne serait-ce pas aujourd'hui qu'il faudrait prier M. de Géliou de faire ce que, plus d'une fois, il a eu la bonté de m'offrir ? Je veux dire d'écrire une petite lettre à M. d'Herport¹² disant seulement que ce serait une faveur bien grande du Consistoire suprême d'accorder à ces gens leur demande sans les faire comparaître... Bien grande pour Racine parce que, n'interrompant pas ses travaux, il en satisfera mieux son maître, et plus grande encore pour Henriette Monachon à qui l'on fait si peur des Gransonnais et qui a tant éprouvé l'aversion de Racine que, ne voyant plus devant elle que des fers et des cachots, elle pourrait prendre un parti désespéré. M. de Géliou ajouterait ce qu'il a offert de dire en temps et lieu, qu'il ne l'a point vue malhonnête fille, mais seulement très imprudente, qu'elle a pris de ses deux enfants si malheureusement conçus les soins les plus tendres et les plus persévérants et que ce qui fâche bien des gens contre elle, c'est moins sa conduite, puisqu'on voit accorder tant d'indulgence à des désordres cent fois plus grands, (allusion à la comtesse Doenhof) à des filles cent fois plus coupables, qu'un esprit au-dessus de son état qui lui donne certains privilèges, certaine assurance et beaucoup de jalousie. Je ne sais s'il est de la dignité de M. le pasteur de dire tout cela, mais il dirait bien vrai et donnerait une grande marque de bonté. Or la bonté a bien de la dignité et elle sied à merveille, surtout à un homme aussi bon que l'est votre père. »

Aux arguments de sa fille, le pasteur qui avait entrepris Racine opposait quelque résistance. Mme de Charrière insistait. « M. de

Gélieu ne trouvera pas mauvais que je voie les choses autrement que lui. Je crois que Racine se serait bien passé de cette dissolution du lien formé, si la tolérance du Consistoire et partant du gouvernement n'eût été à ce prix. » Elle demandait encore que le pasteur intervînt au nom du Consistoire, disant à Racine : « Nous demandions qu'on vous expulsât parce que vous n'achevez pas votre mariage et ne voulez pas le faire rompre. Vous avez ensuite promis de le faire rompre. Est-il rompu ? » Elle demandait qu'on lui fît une sommation de la part d'Henriette et qu'elle-même agirait dès lors d'après sa procuration.

En fin de tout, il fallut encore un rapport du maire, César d'Ivernois, qui ne pouvait manquer d'être favorable, car le président Pury était déjà venu dire à sa maîtresse qu'Henriette lui serait rendue. Pendant un temps assez long, cette fille avait dû quitter le pays.

Au reste, le 6 juillet 1799, Racine épousait Marguerite Miéville et le 28 décembre 1800, Henriette quittait Colombier pour se marier à Concise avec son cordonnier, ce dont généreusement Mme de Charrière se réjouissait. La page cependant n'était pas tournée. Les Charrière n'en avaient pas fini avec cette fille de malheur. A peine installée à Yverdon, elle découvrit ce dont, comme le lui avait conseillé sa maîtresse, elle eût mieux fait de s'informer précédemment, que son mari n'avait rien et ne faisait rien. Accablée par cette découverte, elle ne savait à quel travail se mettre, se croisait les bras et quémandait. Mme de Charrière qui, dans les cas épineux se souvenait toujours à propos que le mari doit protéger sa femme, la renvoyait à son époux. En elle un brusque revirement s'était opéré. Autant elle avait défendu et vanté Henriette, autant maintenant elle la condamnait : « Je ne la verrais pas, si elle était à deux pas de moi et je me flatterais d'obtenir de M. de Charrière qu'à la fin il sût aussi se soustraire à des scènes qui pourraient lui donner la mort¹³. » Elle chargeait Isabelle de l'empêcher de venir la voir « car les lavandières et autres domestiques sortiraient de la maison ». « Il faudrait l'envoyer coucher à l'auberge. Je ne veux pas lui écrire moi-même. Je ne lis pas ses lettres. J'en vois M. de Charrière affecté. Je me mets à l'abri de ces orages qui se sont répétés cinq ans sans interruption. Trouvez le moyen de lui dire de ne pas venir. »

Isabelle lui ayant soumis ce qu'elle avait écrit, Mme de Charrière ajoutait : « Je trouve tout ce que vous dites généreux et bon... Je n'enverrai point d'argent. J'ai dit à M. de Charrière : « Peut-être la meilleure réponse que vous puissiez faire serait un petit écu que vous renouvellez tous les mois ». Il n'a pas voulu, disant qu'il ne pouvait envoyer si peu et ne jugeait pas à propos d'envoyer davantage.

Quand elle aurait vendu ses boucles d'oreilles, une pièce de Guingamp¹⁴ neuf, une robe de *taftas* point neuve... quand elle aura acheté de cet argent du fil, des « oublis » à cacheter pour commencer quelque chose, je croirai à ses besoins et à quelque honnête courage. Jusque-là je n'ai ni pitié ni aucun retour d'estime. »

En 1801, à Lausanne, Benjamin Constant avait eu la visite d'Henriette venue sans doute en quémandeuse. Devenue veuve, elle vécut chichement à Grandson des aumônes de l'hôpital d'Yverdon. Le réticule au bras, elle avait plus l'air d'une dame pauvre que d'une pauvre femme.

NOTES

¹ Nous avons pris la liberté de corriger les très nombreuses fautes d'orthographe. Lettres non datées ou très approximativement.

² 31 janvier 1799.

³ Elisabeth Inchbold. 1755—1822.

⁴ Georges Chaillet-de Mézerac avait tenu à Lyon un comptoir d'indiennes. Chassé par la Révolution, il se retira à Neuchâtel. L'été, il habitait la Prise Chaillet (plus tard, la Prise Roulet) sur Colombier. Proches voisins de Mme de Charrière, les Chaillet étaient de ses meilleurs amis.

⁵ Fanny Burney, romancière anglaise. 1758—1840. Elle fut en relations suivies avec Mme de Staël, durant le séjour de celle-ci à Juniper Hall.

⁶ Un jeune pensionnaire bâlois de la cure.

⁷ Rosette Prince, sœur de Jonas de Géliou, tante d'Isabelle.

⁸ Née Moula.

⁹ Femme de Charles-Auguste de Pury, président du Conseil d'Etat.

¹⁰ Perregaux-Gaudot.

¹¹ Femme du président du Conseil d'Etat (note 9).

¹² D'Herbort ou Herport, famille patricienne de Berne. Il pourrait s'agir de Charles-Louis de Herport ou d'Albert qui, tous deux, ont joué un certain rôle sous la République helvétique. Cependant, à cette époque, le Consistoire étant supprimé, c'était le Tribunal de district de Berne qui assumait ses fonctions. Le nom d'Herport ne figure pas parmi les juges, dans les protocoles de 1798 à 1801.

¹³ M. de Charrière relevait à peine d'une grave maladie nerveuse.

¹⁴ Etoffe grossière et très solide.

DEUXIÈME PARTIE

Poursuivant avec ténacité son dessein d'enlever Isabelle à sa famille, Mme de Charrière lui cherchait une situation où elle pût affiner son éducation et parfaire son instruction. Tout d'abord, elle l'avait placée un hiver chez les Sandoz-Rollin. Elle proposa de l'envoyer à Bâle avec sa tante Prince. Elle tenta de lui trouver une situation en Allemagne, en Angleterre, mais ces projets échouèrent, peut-être par l'opposition des Géliou. Enfin elle se rabattit sur quelques incommodités de la jeune fille, troubles menstruels et constipation, attribués à son état nerveux. Épuisée, il est vrai, par ses travaux domestiques, par ses études, ses lectures nocturnes, Isabelle était encore en butte aux assiduités de deux pensionnaires de la cure : Pierre Hagenbach, l'amoureux transi, et Caselli, un réfugié de la Légion fidèle de Rovéréaz, qui avait servi dans le régiment d'Ernst et qui, tout au contraire de son rival, se montrait rien moins que transi. Malgré le désaveu de ses parents, dans un élan de jeunesse, la jeune fille lui avait promis sa foi. En vertu d'on ne sait quel lien de parenté, elle l'appelait « son cousin ».

Mme de Charrière affectait de tenir cette situation pour tragique et s'appuyait sur le fameux Dr Liegthan (Lichtenhahn) qui avait fort bien soigné M. de Charrière. Bien entendu, elle lui faisait dire ce qu'elle voulait. Il recommandait des bains, de l'eau de Seltz, de l'élixir d'Hofmann, du lait d'ânesse et, comme exercice, l'équitation. Enfin, faute de mieux, la conseillère approuva le projet des Géliou d'envoyer Isabelle à Tavannes, chez son grand-père, le pasteur Frêne¹, où elle avait séjourné d'autres fois.

« C'est bon, c'est bon. Insistez et allez et que Dieu vous bénisse de toutes ses bénédictions. J'attesterai à M. votre père, s'il le faut, que Liegthan, en votre absence comme en votre présence, n'a cessé de dire que le changement d'air, une vie toute libre et toute débarrassée du monde, d'embarras, de bruit, de peine, que le climat impose vous était nécessaire ainsi qu'une nourriture faite exprès pour vous. Mais qu'on croie ou non votre voyage raisonnable, pourvu qu'il le soit, qu'il se fasse, c'est assez égal. Vous remercieriez un peu plus de ce qu'on cède à votre goût que si l'on ne cédait qu'à la raison et qu'est-ce que cela fait ? »

En attendant le départ que retardait la neige, Isabelle balançait entre ses soupirants. A propos de Hagenbach, ce jeune Bâlois auquel elle donnait des leçons de français et qui, après une absence de dix-huit mois, lui était revenu fidèle, Mme de Charrière lui disait :

« Je sympathise vivement au regret que j'aurais, si j'étais lui, de me voir oublié pour un autre. Mais qui sait si je ne lui porte point une plus grande dose de sensibilité qu'il n'en a ? D'ailleurs qu'importe M. H. en comparaison de vous ? Je donnerais 30 Mme H. pour une Isabelle de Géliou. Si vous êtes décidée contre lui quoi qu'à l'avenir il pût dire ou faire, épargnez-lui plutôt que d'atténuer l'impression favorable que vous a faite votre cousin. Je puis lui écrire par le prochain courrier que je vois bien que, plus tôt ou plus tard, vous serez Mme Caselli, et que, dans le fond, je vous estime davantage de faire céder toutes les considérations de fortune à un goût aussi bien placé que le vôtre. Je pense qu'alors ses touchantes lettres ne le feront plus vous regarder d'un air qui ne vous fait pas plaisir. Il les supprimera ou, s'il écrit encore, ce sera d'un autre style et cela vaudra mieux. Que sa fierté ou son cœur murmurent un moment, qu'importe ! Après cela, vous ne serez pas plus engagée à épouser votre cousin, mais je pense que votre inclination vous y déterminera. Eh bien ! c'est bon. Je n'en changerai pas plus de façon de penser sur l'autre. Les défauts lui resteront, mais sans l'addition qu'on y voudrait faire... Je voudrais que votre cousin pût jouir promptement d'un bonheur qu'il mérite, du moins en cela qu'il l'apprécie, sans compter les autres titres qu'il peut avoir. »

Afin que sa conseillère fût mieux à même de juger de son choix, Isabelle lui avait envoyé Caselli.

« Votre jeune homme est plus beau que je ne m'y attendais, écrivait celle-ci, c'est-à-dire mieux fait, mieux à plomb sur ses jambes, se tenant et saluant avec grâce et dignité ; mais il a l'air passablement altier. Il sera encore longtemps sans vous entendre et ensuite toujours (oui, toute sa vie), sans vous comprendre entièrement. Il n'aura jamais ni votre promptitude ni votre étendue ni votre désintéressement d'esprit, ce qui ne ferait peut-être pas grand-chose, s'il le sentait et le trouvait bon, mais, s'il ne le veut pas, il vous traitera (je vous suppose sa femme) en supérieur, et si, le sentant, il en est fâché, il sera un maître de mauvaise humeur. Tout cela me déplairait fort pour vous. Ne le gênez pas. Essayez-le en le mettant un peu plus à vos pieds... Vous pouvez mettre toute la rudesse de cet avertissement sur mon compte, mais faites-le à la première occasion et voyez comment il le prendra. Il a certainement de l'esprit, mais non comme vous. S'il était aussi bon que vous et épris de vous, passe. Sinon, non. »

Le dimanche 22 mars 1801, Isabelle arrivait à Tavannes. « Vous avez bien raison de me féliciter, écrivait-elle. Je reprends des forces d'esprit comme de corps et je n'aurais jamais cru qu'après tant de

tiraillements et d'inquiétude, je puisse retrouver aussi tôt une complète sérénité. Le principe empêcheur et contraignant dont vous parlez ne s'est jamais développé au Mont-Terrible. Je dors tant que je veux, entre 9 h. du soir et 7 h. du matin. Je passe mes matinées à lire Hume et Horace ou à écrire. A 2 h., on m'amène mon cheval. »

Chaque jour, elle allait à Sonceboz prendre son courrier, car il n'y avait pas de bureau de poste à Tavannes. Rien ne lui convenait mieux que cet exercice. Plus de maux de tête. Plus d'écoeurement. Les gens qu'elle voyait dans ses courses la divertissaient par leur originalité. Ainsi les Prêtre² de Corgémont : la mère et ses deux filles, l'une robuste paysanne, franche, rude et simple, l'autre munie de certaines notions d'élégance. Durant sa visite, chacune avait soutenu son rôle comme dans une comédie. Au retour, Isabelle ne faisait plus que se reposer ou causer avec son grand-père. « Il ne commence guère, le premier, à parler de choses sérieuses et instructives, mais quand on le met en train, on découvre un trésor d'érudition saine et sensée »... « Je puis dire que je suis bien heureuse... Quelquefois il m'arrive de pleurer comme une bête, de joie, de plénitude, de bonheur. » (2 avril)

Elle n'en revenait pas moins à ses préoccupations littéraires, se plaignant d'être sans nouvelles de *Jonquille*. Sans doute n'avait-il pu faire marché avec le libraire pour l'impression de *Louise et Albert*. « Quant à son frère, ajoutait-elle, je ne sais si une autre raison, encore plus inexplicable, n'aurait pas contribué à sa mauvaise humeur. On lui avait dit que j'étais prête à épouser Caselli. Il m'en a parlé, il lui en a parlé et nous nous sommes défendus, disant, ce qui n'est que trop vrai, qu'on ne pouvait penser raisonnablement à un tel mariage. Il n'en avait point parlé avec humeur, il ne m'aime point et n'a jamais pu compter sur moi ; il ne peut être jaloux... Cependant je vivrais cent ans que je n'oublierais pas sa mine au moment de notre départ. Lui qui est d'ordinaire d'une obligeance si turbulente et si empressée, il se tenait immobile sur le seuil de la porte tandis qu'on nous emballait dans notre chaise et il me regardait avec des yeux fixes et un demi-sourire sournois et sottement malin. Il n'a pas fait un mouvement pour aider à rien et a à peine répondu quand je lui ai dit adieu. »

S'agissait-il des frères Roussillon qui, eux aussi, peut-être avaient trouvé asile à la cure ? En 1795, lors de l'arrêt d'expulsion des émigrés, ils s'étaient cachés dans l'Evêché de Bâle. Par la suite, toujours vagabonds, ils reparurent à diverses reprises au Pontet. Au milieu de 1795, Camille devait être à Paris. Il portait des noms d'emprunt, tantôt une partie du sien : de Mallarmey, tantôt Delbrouk (à La

Neuveville, chez l'horloger Landolt). Pourquoi pas *Jonquille* pour les intimes ? Un nom de fleur jurassienne ?

Au Pontet, on discutait de l'illustration de *Louise et Albert*. Mme de Charrière conseillait de récrire à Jonquille par les citoyens Vaucher et Du Pasquier, rue de Cléry. S'il refusait de s'occuper des estampes, il serait temps de s'adresser ailleurs. Mieux valait pas d'estampes que de médiocres. Un très habile dessinateur pourrait à peine en faire d'assez bonnes, car la gravure coûtait 200 frs par planche et le prix de vente du roman serait ainsi augmenté.

Prodiguant toujours ses conseils médicaux, Mme de Charrière recommandait à Isabelle de remplacer, dans son café, le lait de vache par du lait de chèvre. « Pendant des années, j'ai déjeuné de deux petites tasses de café à l'eau. Toute autre chose m'appesantissait. Il y a de très honnêtes gens qui ne prennent ni thé ni café, mais un verre de vin et d'eau. La reine d'Angleterre mangeait des épinards et un pigeon quand elle quitta Strelitz pour le trône, et encore dans le yacht où l'amiral Auson la conduisit à son époux et où elle chanta pendant une grosse tempête *God save the King*, ce qui fut trouvé brave et l'était. Si vous goûtez un peu copieusement peut-être devriez-vous ne pas souper ou ne prendre que du lait de chèvre que vous pourrez couper avec de l'eau de *Seltzer*.

On s'étonne un peu de la part que prenait Mme de Charrière, femme réputée supérieure, aux potins de village dont elle entretenait sa jeune amie. Entre autres, elle lui mandait : « Monsieur votre père a un peu prêché sur et contre les domestiques, il y a quinze jours. C'est aussi une habitude et l'habitude d'en rire s'en suit. Les lavandières ont dit depuis : « Gare au sermon, si nous ne lavons pas bien la lessive ! »

Le 14 avril, le pasteur Frêne était à Colombier, chez les Géliou, et faisait demander à Mme de Charrière si elle avait un message pour sa petite-fille. Un peu piquée :

« Comment se fait-il, ma chère Isabelle, griffonnait la vieille dame, que vous ne l'ayez chargé de rien pour moi ? Qu'écrirais-je sinon que je me porte bien et que je pense à vous tous les jours... Je me flatte qu'on n'aura pas dit chez vous à votre grand-père de vous renvoyer « al nido paterno » dès que vos ailes auront un peu repoussé. Pauvres ailes. Vous étiez à votre départ traînant l'aile et tirant le pied, comme un malade pauvre pigeon. Ne vous laissez pas renvoyer... Ayez soin de vous *assumer* de l'autorité sur vous. Ne soyez plus la dupe de toutes les puissances imaginables. »

Isabelle expliqua qu'au départ de son grand-père, il ne savait pas s'il irait ou non à Colombier. Comme il n'était pas rentré, elle

ignorait ce qu'on lui avait dit « nel nido paterno ». Elle demandait deux volumes de Hume et l'indienne promise. « Ma mère m'écrit de charmantes lettres, ajoutait-elle, pleines de citations... Elle compte que je reviendrai au mois d'août, avec ma tante Prince qui passera ici en revenant de Bâle. Qu'en dites-vous ? Cela me paraît raisonnable. »

A la cure de Colombier, une double intrigue se développait. Charles Borel, le fils du receveur, riche et fainéant, courtisait Annette, la soeur d'Isabelle qui s'en affligeait. « Mon père a beau être le chef de l'Arche de Noé, il n'a pas mérité que ses enfants lui fassent le chagrin de se marier contre sa répugnance. S'il me demandait un certain sacrifice — rompre avec Caselli — il me semble, depuis que je suis ici, que je le lui ferais de grand cœur. Mais il ne le demandera pas. »

Elle contait : « Hier nous avons eu à dîner deux jeunes ministres dont l'un est M. de Félice³, parent, je crois, de cette dame qui passa chez vous en retournant en Hollande et dont vous fûtes charmée. Celui-ci est petit, noirâtre, passablement laid, plein d'esprit, mais d'un esprit sans beaucoup de justesse ni de goût. Il y a par-ci par-là de la pédanterie, par-ci par-là, des subtilités et de la fausse chaleur ; mais il y en a aussi de temps en temps de la véritable. Il ne peut souffrir la ville et surtout la Classe de Neuchâtel. Il prétend qu'un frisson lui court dans le dos au seul nom de Delille, que La Harpe n'a cessé d'être froid que depuis qu'il est une espèce de fou anti-philosophe. Il écrit, lui, M. de Félice : il a fait un abrégé de la philosophie de Kant et il fait à présent des Cahiers divisés par chapitres sur les devoirs des jeunes époux... Il a dit, avec un ton d'emphase digne de Mme Prêtre, qu'un sentiment vaut mieux que cent volumes. Je me suis récriée sur ce qu'il y avait de faux et d'affecté dans cette phrase et nous nous sommes disputés pendant deux heures... Ensuite on est venu à parler de Rousseau. Il m'a demandé si je l'aimais. J'ai dit que oui, bien véritablement d'affection. Il faudra l'aimer, a-t-il dit en se retournant vers son ami. J'ai cru qu'il voulait dire qu'il faudrait aimer Rousseau. Mais non, c'était moi qu'il faudrait aimer parce que j'aimais Rousseau... J'ai fait à ces messieurs le plaisir de leur montrer vos *Chastes et Inchastes*⁴... »

Le second convive était Charles-Ferdinand Morel, pasteur à Corgémont. Après le repas, comme on lui avait amené son cheval et que Morel avait le sien, ils avaient fait ensemble une promenade de deux heures. « Nous nous sommes tant amusés qu'au premier jour, nous en ferons une plus longue. »

Pour ses courses, Mme de Charrière offrait à la jeune fille un ravissant bonnet de cuir. Elle revenait au chapitre Caselli à l'égard duquel elle avait bien changé d'avis.

« Laissez-moi vous dire qu'à force de délicatesse et de scrupules, vous vous trompez l'un l'autre et, qui pis est, vous vous menez l'un l'autre, je ne dirai pas dans l'abîme, mais dans le borbier d'un mauvais mariage. Je voudrais qu'au moins vous puissiez vous éclaircir ensemble, vous expliquer avant qu'il ne soit trop tard. Il serait risiblement fâcheux qu'un jour vous vous disiez : « Nous avons de la peine à vivre. » Et de composer un dialogue qu'elle proposait à Isabelle de montrer à son galant, soit en le lui attribuant, soit en l'envoyant, copié de sa main, à M. ou à Mme de Géliou qui le transmettrait à l'intéressé. « Il me tarde que vous soyez hors de toute espèce de micmac... Le micmac n'est pas fait pour vous et il y a trop longtemps que vous en êtes entourée. »

D'entente avec sa petite amie, pour éloigner l'importun, Mme de Charrière lui avait cherché un préceptorat en Hollande, un préceptorat qui d'ailleurs ne le mènerait à rien. Ne ferait-il pas mieux de retourner auprès de ses Gascons qu'il ne songeait pas à quitter quand son père l'avait appelé à la Légion de Rovéréaz ?

Quant à Hagenbach, il annonçait son mariage et se promettait de faire d'Isabelle une amie de sa femme. « Je ne pense pas, disait Mme de Charrière, qu'il soit question entre eux de ne plus vous écrire et, de votre part, faire le sacrifice de votre correspondance lui donnerait un air d'importance qu'elle ne mérite pas. » Elle conseillait cependant à Isabelle de laisser tomber « ces enfantines correspondances » qui l'amusaient tant qu'elle vivait dans l'Arche, mais qui seraient déplacées lorsqu'elle serait dans une maison plus agréable et plus grave. « Pour un temps du moins, le mariage peut occuper seul. Un mari aime mieux qu'on ne lui donne pas une foule de petits suppléments ou suppléants ». Elle ne croyait pas si bien dire.

A Tavannes, en compagnie de M. Morel, Mlle de Géliou fait de longues balades à travers monts et vaux. Il lui prête son cheval qui a le trot plus doux que ceux de louage. Ils sont d'accord sur tout. Même ils discutent de la prévention de la grand-mère Frêne contre Caselli. Morel pense qu'il serait facile de l'en faire revenir, mais Isabelle déclare qu'elle ne l'entreprendra pas. Fermement elle nie le bruit répandu par Caselli lui-même qu'elle lui est promise, et cela paraît plaire à son compagnon. « Tous les mouvements de sa physiologie ont été des sourires, tous ses discours, des compliments flatteurs. »

« Dites-moi provisoirement, poursuit-elle, ce que vous penseriez pour moi de M. Morel, car c'est lui qui est le héros de l'anti-romantique petit roman dont je vous ai parlé. Dites-le moi donc, ne fût-ce que pour nous amuser. M. Morel est ministre à Corgémont,

à deux petites lieues de Tavannes. Il n'habite pas sa cure, mais une belle maison que son père a bâtie. Il est fort riche et il fait un noble usage de sa fortune ; il est hospitalier et bienfaisant. Il vit tout seul ; ses soeurs sont mariées et son frère, établi en France... On ne peut pas dire de lui que ce soit un homme de beaucoup d'esprit, mais il s'en faut du tout qu'il soit un sot. Il est plein de sens et sait apprécier l'esprit d'autrui. Je l'ai entendu défendre ses amis qu'on attaquait vivement, M. de Félice entre autres, avec courage, adresse et discernement. Il passe pour avoir été un excellent fils et peut-être un bon frère. Ses actions montrent qu'il est bon et sensible et sa tournure montre qu'il ne cherche pas à le paraître. Il m'a dit que quand il voyait de loin un chien endormi, il faisait un détour pour ne pas le réveiller. Il est entièrement modeste, même jusqu'à la timidité, et cela lui donne un air si réservé qu'il en paraît presque hautain... Pour l'extérieur, il est grand et bien fait ; il a sur le visage une épaisse couche de petite vérole ; il se met avec soin et propreté sans avoir l'air de viser à l'élégance ; il a l'air grave et réservé. Il sait rire cependant. Il a la vue très basse ce qui gêne un peu ses mouvements. Il est sincère et incapable d'aucune fanfaronnade. Je ne le crois pas capable d'une passion violente. Je crois... qu'il m'estime et que je lui plais assez pour qu'il pût m'épouser avec plaisir... mais je crois aussi qu'il me verrait mariée à un autre sans que le désespoir lui fût arracher un seul de ses cheveux.» (21 avril 1801)

Isabelle n'entendait pas lui faire, au sujet de Caselli, une romantique confession, mais s'il en venait à une déclaration, elle lui demanderait de la laisser rompre un engagement déjà ancien, mais toujours moins convenable, et elle romprait avec la conviction de gagner au change. Ce qu'elle reprochait à Caselli, c'était, au moindre doute, à la moindre plaisanterie, d'entrer dans de si atroces fureurs qu'elle faisait semblant de tout croire. Souvent aussi ce garçon lui avait tant vanté les brillantes alliances auxquelles il renonçait pour elle, qu'elle avait cru devoir l'en dédommager.

En marge de cette lettre (1er mai), Isabelle commentait un mot de sa vieille amie : « Il vous faut quelque fortune et peu de soucis. » — « C'est précisément ce que j'aurais avec M. Morel. Mon Dieu si j'étais libre, si je n'étais pas dans une position incertaine et embarrassée, je ferais tout ce que je pourrais pour que cet homme osât m'aimer. Je pourrais l'épouser, non pas avec de furieux transports de joie, mais avec approbation, avec la plus douce confiance. Après l'avoir vu, je suis toujours plus tranquille et plus à mon aise. C'est une âme égale et simple qui communique aux autres son heureuse sérénité. »

Ainsi renseignée, Mme de Charrière entrait largement dans les vues d'Isabelle.

« Je romprai, je romprai, répondait celle-ci à ses exhortations. J'y suis décidée et tout me confirme dans ma décision... Il ne s'agit pour moi que de savoir résister à un moment de chagrin ou d'emportement. » — Ces emportements l'inquiétaient. Elle redoutait le caractère de son prétendant autant que son absence de fortune. Il venait de lui adresser, dans « un style de chien enragé », une lettre si dure qu'il semblait vouloir forcer la rupture. « J'aurais toujours assez gagné, disait-elle, en rompant un engagement qui, depuis deux ans et demi, ne m'a pas laissé un moment de repos d'esprit, ne m'a pas fourni la moindre espérance à un sort heureux. »

M. Morel qui s'en allait à Neuchâtel était venu lui demander ses commissions, offrant de pousser jusqu'à Colombier, si elle le désirait. Mais elle ne se souciait pas qu'il fût connaissance de l'Arche alors qu'elle n'y était pas. Elle l'avait seulement chargé de remettre une lettre à la messagère pour la dame du Pontet et de prendre, à l'hôtel du Faucon, deux volumes de Hume et la toile que celle-ci y avait fait déposer.

« Bonsoir la bonne et la belle ! répondait Mme de Charrière. Je suis bien aise que, dans ce moment, vous viviez avec vous-même, avec vos pensées et vos souvenirs plus qu'avec vos livres. Vous aviez besoin d'interrompre les accumulations de notions étrangères prises à la hâte et les expériences faites avec précipitation. Il fallait digérer vos connaissances, les combiner, les classer, les appliquer aux objets auxquels elles sont propres. Tout était dans votre tête un peu décousu ou mal cousu. C'étaient des richesses *pêle-mêlées*, comme disait, je crois, Mme Bréguet. J'ai envie de faire une autre citation bien différente. Thomas, dans son *Eloge de Descartes* dit qu'il avait été obligé de se débarrasser de toutes ses anciennes idées pour se faire un esprit *vide*, puis remeublé à neuf. Il le dit plus bellement que je ne le redis, mais non avec plus de vérité ou de justesse. On ne saurait faire maison nette ou tête nette de toute idée, de toute impression depuis l'enfance, mais je crois qu'on peut, si l'on a du sens et du loisir, arranger ses vieilles idées à mesure qu'elles se présentent ; je crois que cela se fait sans même qu'on le veuille distinctement, sans s'y mettre ad hoc. »

Elle terminait en approuvant vivement la rupture décidée et ajoutait : « Je ne veux pas me mettre à parler de cet homme ce soir, je serais entraînée à trop dire et je veux passer une robe avant que le souper sonne, car je suis sale comme un petit porc. Miss⁵ a été

dans son temps de malpropreté et vous savez qu'on ne la repousse pas pour cela. »

* * *

Soudain, renversement de la situation. Ensuite d'une lettre expresse, pleine de larmes et d'excuses, envoyée par Caselli de la Reuchenette où il avait trouvé asile, Isabelle avait consenti à le rencontrer une dernière fois à Sonceboz. Il s'était jeté à ses genoux, la conjurant de ne pas l'abandonner, si bien qu'elle avait fini par lui accorder un sursis de deux ans, à condition qu'il ne lui donnât durant ce temps aucun sujet de mécontentement. D'autre part, elle l'avait persuadé d'aller s'entendre avec M. Morel et d'offrir de lui céder ses droits si, après dix mois, il n'avait pu trouver un établissement convenable pour sa femme. Morel l'avait reçu à contre-cœur, ce dont la jeune fille s'étonnait. N'aurait-il pas dû accepter l'offre tout de suite ? Mais non, il hésitait. En marge, elle ajoutait : « J'ai eu quelques jours d'espérance et de bonheur, mais ils sont passés. Je me consolerais en pensant que les regrets que je pourrais avoir seront moins cruels que les remords. J'entendrai toute ma vie Caselli me dire : « Ne m'abandonnez pas. » Et s'il m'aime tant plus que l'autre, cela change la question. » (10 mai)

Consternée, outrée de ce revirement, Mme de Charrière se retirait de l'imbroglio. « Je n'ai plus rien à dire, chère Isabelle, et me voici rentrée dans mon rôle passif et silencieux. Je ne cesserai d'être spectatrice pleine d'intérêt des drames dont vous êtes la très loyale, candide, généreuse héroïne, mais conseiller ou déconseiller ne se doit et ne se peut plus. L'idée de les faire réfléchir et se déterminer ensemble était plus belle que raisonnable. Elle n'a pas eu d'inconvénient puisque l'un des deux... est revenu. Quand l'autre a dit : « Qu'espérez-vous ? » il était de très bon sens. Vous vouliez qu'il acceptât *tout de suite* la proposition d'attendre dix mois si l'on pouvait former un établissement. Oh ! non ! il hésitait et devait hésiter, car vous lui proposiez d'être une manière de pis aller, ce qui ne pouvait pas lui plaire. Je crois qu'il ne faut plus guère compter sur lui, d'autant plus que Caselli est à Tavannes, à ce que je crois, sous le même toit que vous (Dans l'espoir que son aimable comportement réduirait les préventions de ses grands-parents, Isabelle l'avait en effet fait recevoir pour quelques jours). Si vous consentez qu'il soit là et y restez vous-même, l'affaire pourrait bien recommencer avec M. Morel, mais ne peut continuer... Cela serait contre la bienséance et M. Morel ne serait pas l'homme délicat qu'il paraît être, s'il venait à Tavannes « faire sa cour à l'amante, comme dit Mme votre mère, et à l'amant. »

« Vous finissez, chère Isabelle, par une drôle de naïveté. « *S'il m'aime tant plus que l'autre, cela change la question.* » Cela change-t-il sa fortune, cela change-t-il pour la vie son humeur ? D'ailleurs comment cela peut-il se savoir ? Y a-t-il des balances pour l'amour ? Puis qu'est-ce que d'aimer tant plus ? Il n'y a point de poids ni de mesures. A quoi reconnaîtrez-vous le plus ou le moins ? Aux pleurs, aux cris, à la violence ? Les sacrifices mêmes ne prouveraient rien et, supposé que M. Morel en fût de plus généreux, cela peut venir du caractère habituel plus que de l'inclination. Je suis fâchée que vous soyez ensemble, vous et Caselli. A moins d'un prompt mariage, cela me paraît peu décent. Il ne s'en ira pas et l'on ne peut guère l'exiger. C'est Mme votre mère qui pouvait dire : « Si vous allez à Tavannes, je fais revenir Isabelle et je l'envoie à Bâle. » C'est là, en effet, que vous pourriez aller si vous ne pouvez épouser de sitôt ni vous séparer autrement. Je suis étonnée qu'il n'ait pas songé à aller se loger n'importe où, dans un cabaret borgne, dans une cabane, pour vous épargner le blâme du public. »

« Je souhaite que d'heureuses circonstances jointes à un peu de fermeté et de prudence vous guident ou plutôt vous poussent bien. Je répète ce que j'ai dit tant de fois : « Sauvez-vous de la précipitation. Veillez contre cet ennemi de votre bonheur. » (15 mai)

A la prière d'Isabelle de rester à Tavannes jusqu'en octobre, Mme de Géliou qui s'épuisait à la tâche avait répondu qu'elle pourrait y rester « jusqu'à ce qu'il soit temps de cueillir des fleurs sur sa tombe. » De son côté, son père observait que ce qu'elle disait de sa santé ne s'accordait pas avec d'autres renseignements. Il l'avertissait qu'on aurait absolument besoin d'elle pour les vendanges, mais qu'il lui accorderait le cheval de louage qu'elle avait demandé. Cependant Isabelle ne se déclarait pas satisfaite. « Que serait-ce qu'un cheval, sans l'air et le repos d'ici ? Le repos est bien perdu depuis quelques jours, mais je pourrais le retrouver en partie. Il y a, dans l'ensemble de la lettre de mon père, de la bonne volonté, mais qu'est-ce que c'est que vouloir du bien ? Je puis me répondre : c'est ce que fait pour moi Mme de Charrière, et peut-être pourrais-je ajouter M. Morel. Celui-ci pense à mon bonheur. »

Ensuite d'arrangements de famille, M. de Géliou devait à son beau-père, le pasteur Frêne, une forte somme. Pensant faire plaisir à Isabelle, il lui proposa de venir, avec Caselli, chercher cet argent à Colombier. Mais elle protestait in petto : « Quelle inconvenance ce serait d'arriver à Colombier en pareille compagnie ! Qu'en dirait M. Morel ? Et mes joues roses et rebondies, quel démenti elles opposeraient à mes allégations sur ma santé ! » Après beaucoup

d'hésitations, d'entente avec son grand-père, elle décida d'aller avec Caselli jusqu'à Lignières et, prétextant sa fatigue, d'y rester chez des connaissances, tandis que son compagnon poursuivrait la route.

A l'ouïe de ce projet, le vaniteux Caselli objectait. « Si c'était avec M. Morel, vous ne feriez pas difficulté d'aller. » Obstinément il refusait de s'entendre avec lui. Pourtant il finit par accepter de dîner à Corgémont et y trouva Félice qui était malade. Morel l'avait pris chez lui et assumait momentanément ses fonctions. Cependant Caselli ne cessait de le critiquer, alléguant en particulier qu'il écrivait autrement qu'il ne parlait. Isabelle reconnaissait que ses lettres étaient plus plaisantes que sa conversation, ce qui s'expliquait par sa timidité. A son plan, Morel objectait qu'en dix mois, bien des choses peuvent changer et qu'il voulait être libre. Isabelle approuvait : « Oui, oui, il faut que M. Morel soit libre. Je le lui répéterai aujourd'hui. »

Pour comble, voilà Saint-Aulaire qui reparaît. Saint-Aulaire, cet émigré français, un capitaine de 50 ans pour lequel, cinq ans auparavant, Isabelle avait eu sa première passion. Par son aubergiste, il lui envoie un billet, la suppliant de lui accorder une entrevue. Pour la fixer, elle lui dépêche Caselli — décidément l'homme à tout faire. Le lendemain, vers les 2 heures, Saint-Aulaire se présente. Grosse émotion pour Isabelle qui croyait ne jamais le revoir. Il venait, lui avoua-t-il, se concerter avec elle sur le moyen de se réunir. Quel aveuglement ! Tout d'abord il y aurait à braver l'opposition de M. de Géliou. D'autre part, pour rentrer en France et y trouver une situation, il fallait à l'émigré un faux certificat de résidence dans le Mont-Terrible jusqu'à la Terreur. Chose bien difficile à obtenir pour un homme qui ne pouvait pas beaucoup payer et dont les amis avaient tous été guillotins. Lui et Morel se connaissaient, se haïssaient, on ne savait pourquoi. En revanche, Caselli qui pouvait se montrer généreux avec un rival impossible lui avait déclaré que, s'il l'avait cru en mesure de faire le bonheur de sa cousine, il lui eût cédé ses droits. A la fin de la soirée, Saint-Aulaire tira de son sein un petit cœur d'or qu'Isabelle lui avait donné à son départ pour Constantinople. La faible enfant lui avoua alors combien elle l'avait aimé, combien elle avait souffert et son étonnement qu'il eût pu compter sur elle. Le petit cœur fut attaché à un collier qu'elle portait toujours. Il lui tenait la main et voulait partir ; elle le retint et l'embrassa. Il sortit et rentra aussitôt : « Promettez-moi une chose : si votre cousin ne réussit pas, faites-le moi dire. » Elle le lui promit.

Le 11 mai, à 5 heures du matin, deux cavaliers arrivaient à Corgémont où M. Morel les avait invités à déjeuner, offrant de leur

montrer le plus court chemin à travers la montagne pour Nods et Lignièrès. Bien qu'il y eût du feu au salon, leur hôte n'était pas levé. Triomphe pour Caselli qui ne cessait d'ironiser. « Tout ceci ne vous tente-t-il pas ? disait-il en faisant le tour de la pièce. Ces mauvaises gravures, toutes rangées sur une même ligne et ces grandes glaces fausses et ces corniches de marbre. Voilà des livres ouverts : un Tite-Live, un Virgile. Je vous réponds qu'ils les ont laissés là pour vous montrer qu'eux aussi savent le latin. »

Il ne trouva pourtant rien à redire au déjeuner, mais l'équivoque de la situation les attristait tous trois. Félice lui-même avait un air de circonstance. Morel conduisit les cavaliers jusqu'au pied des contreforts du Chasseral et les quitta. Le chemin, c'était ce qu'on appelle, dans le pays, une *charrière*, c'est-à-dire un dévaloir pour le bois. Le cheval de Morel que montait Isabelle avait le pied sûr et grimpait sans trop de peine, mais Caselli fut obligé de descendre du sien et, durant une mortelle heure, ne lâcha que malédictions et lamentations. « Il nous fait payer bien cher son café et l'exhibition de sa porcelaine. » Sur la crête, il reprit pourtant son humeur et l'on arriva à Lignièrès sans trop d'autres querelles.

M. Vaucher reçut obligeamment les visiteurs et consentit volontiers à héberger pour une nuit Mlle de Gélièu. Tandis qu'on prenait le thé, quelqu'un heurta à la porte. Saint-Aulaire ! Il s'annonça comme une connaissance d'Isabelle, expliqua à M. Vaucher ce qu'il cherchait dans ce pays. Mais celui-ci l'assura qu'il ne trouverait pas son fait à Lignièrès, ni dans les environs, car les habitants de la Montagne de Diesse étaient trop honnêtes gens pour faire un faux acte de résidence. Poliment il l'éconduisit, mais le lendemain, revenant de la promenade, on le rencontra encore. Il avait passé la journée à Lignièrès.

Caselli revint de Colombier en compagnie de Borel, « le petit receveur ». Il alla voir Saint-Aulaire, fraternisant avec lui comme Français et réfugié tandis que Borel dînait avec Isabelle et les Vaucher à Orvin. Le surlendemain, Caselli devait s'en retourner dans l'Arche, après avoir passé une quinzaine de jours chez les Frêne qui refusaient de le garder davantage. Morel avait déclaré qu'entre-temps il s'abstiendrait de toute visite à Tavannes. A son retour, Isabelle lui renvoya son cheval avec un billet de remerciement, mais sans lui dire que Caselli partait, ce qui eût pu passer pour une indirecte invitation.

Renseigné sur la randonnée de Lignièrès et même sur l'irruption de Saint-Aulaire, M. de Gélièu écrivit à Isabelle la lettre la plus affectueuse. Il la laissait libre de son choix.

« Nos vues sont si courtes dans l'avenir que l'on se trompe souvent et que l'on ne peut répondre de rien. Cependant il faut consulter les règles de la prudence humaine et ne rien faire par légèreté, par passion ni par caprice dans un cas d'où dépend tout le bonheur de la vie. M. Caselli n'a point d'établissement. Son père est dur, très dur. Je connais très peu M. Morel. D'après ce que j'ai ouï dire de sa conduite passée (ceci regarde la démocratie et les amis qu'il s'est choisis), je ne le crois pas d'un excellent caractère. D'ailleurs il passe pour beaucoup plus riche qu'il n'est réellement. Je sais qu'il a des dettes, je crois qu'il cherchait, l'année passée, à faire un emprunt considérable. »

Transcrivant ces lignes pour Mme de Charrière, Isabelle contestait : « Quant à cela, je réponds... que M. Morel ne cherchait pas à emprunter pour lui, mais pour un de ses oncles qu'il a relevé en sacrifiant beaucoup. Les affaires de son frère ont été dérangées, mais non les siennes. Il suffit de voir le genre de vie qu'il mène pour être sûr qu'il ne peut pas les déranger. » « Au reste, avait ajouté Jonas de Géliou, s'il t'aime véritablement, il peut attendre que tu connaisses un peu mieux son caractère. »

Paroles prophétiques pour qui sait, par son *Journal* ce que fut l'avenir d'Isabelle. Hélas ! les filles se croient toujours mieux renseignées que leur père.

A son retour de Lignières, Morel avait demandé à Isabelle : « Eh bien ! Mademoiselle, au bout de ces trois jours, me direz-vous quelque chose de décisif ? » Fâchée d'avoir été si peu comprise, elle avait répondu qu'elle ne pouvait pas davantage décider. Toutes ces intrigues nouées autour d'elle l'excédaient : « Je remettrais bien volontiers Hume et Horace à la place de Caselli et de Morel. »

Charles Borel vint lui apporter, de la part de Caselli, une « boîte » pleine de toutes les choses qu'au cours de sa promenade à Lignières elle avait souhaité posséder. Sans aucune intention précise d'ailleurs. Que faire ? Mme de Charrière conseillait de ne garder que les fleurs. « Donnez-leur au moins cet exemple de la délicatesse reçue parmi les gens comme il faut... Peut-être pouvez-vous payer les autres petits objets, mais renvoyez le fouet et coupez-vous une nouvelle baguette de noisetier... Puisque Charles vous intéresse, ce qui est aussi bien prompt et bien récent et toujours un peu à la Camille ou à la Betsy Thoughtlee⁶, adoucissez votre renvoi. Ecrivez ce que vous voudrez. Si vous ne trouvez rien, dites-lui : « Mme de Charrière est si jalouse de me faire de petits cadeaux que j'aurais peur de me brouiller avec elle si je gardais les vôtres. » Adieu très excellente mais très faible Isabelle ».

Dans la lettre suivante, Mme de Charrière se disait franchement outrée de ce perpétuel tripotage. « La délicatesse et la générosité n'entrent-elles pour rien dans l'honneur ? Saint-Aulaire a refusé de dîner chez votre grand-père. Il ne veut pas causiller avec Caselli comme celui-ci avec Morel, ni raconter ses campagnes comme ceux-ci parlent ensemble de chevaux, d'officiers, de régiments. Il n'a pas parlé de vous quand il a écrit à votre grand-père. Caselli prend un air de mari, est indiscret, demeure auprès de vous. Saint-Aulaire serait peut-être un peu aimable mari, je n'en sais rien, mais Caselli en serait un très fâcheux. Il ne fera aucune attention à vous quand d'autres n'en feront pas assez pour lui donner de l'inquiétude et de la jalousie. Allez demeurer à Paris, si vous l'épousez ; vos talents vous y distingueront et vous pourrez vivre de quelques leçons bien chères, d'extraits de livres allemands et anglais, de traductions. Vous donnerez du relief et procurerez peut-être de l'emploi à votre mari, sans vous écarter en rien de vos sévères principes. Pour l'amour du Ciel, ne vivez pas dans l'Arche, ne retournez pas dans l'Arche, ne demeurez pas à Colombier ni à Orbe⁷. »

« Vous viendrait-il dans l'idée que je puisse jamais ne plus me soucier de vous voir ? Je suis si seule depuis que je ne vous ai plus ! Quoique je vous écrive sans cesse, il me reste toujours tant de choses à vous dire ! Mais cela ne fait rien. Vous êtes jeune, il ne s'agit que de vous... D'ailleurs je ne répons pas de ne point troubler votre ménage. Je ne saurais parler autrement que je ne pense. Je n'aurais pas le dessein de mal parler de lui, mais les yeux parlent et le soin de ne pas parler parle très haut. Saint-Aulaire est du moins un homme d'une pièce. Gentilhomme d'éducation comme de naissance, son père comme lui et sa mère et ses soeurs. Mêmes préjugés, erreurs et travers... Je ne suis pas fort aristocrate, moi, ni fort nobiliaire, je dis seulement que l'un de ces hommes est tout d'une pièce et sa famille de cette même pièce, et l'autre, de cent pièces différentes, le tout rebrodé de clinquant. L'Arche, j'en conviens, malgré le dégoût qu'elle m'inspire, vous a aussi laissée être d'une pièce et vous n'aimez ni l'argent en lingot ni le clinquant en paillettes. Dans l'Arche, l'hospitalité a sa noblesse qui ennoblit la saleté et le désordre. Je vois tous les jours vos vigneron. Leurs guenilles les couvrent à peine et, le dimanche, on prêche contre les airs qu'ils se donnent. Mais à quel passant Noé refuse-t-il un morceau de pain ? ...Puissé-je désormais me taire ». (20 mai)

Le même jour, Mme de Charrière se déchaînait : « Non, je ne peux ni ne veux me taire. J'apprends qu'il y a des gens qui attribuent votre absence à Caselli, soit que vous ayez voulu partir ou qu'on

vous ait éloignée... Toujours, dit-on, que M. de Géliou ne veut pas entendre parler de Caselli. De *son* Caselli, disait quelqu'un. C'est donc *votre* Caselli. On avait l'air de vous croire très bien... « Et que fait ici cet homme ? » ajoutaient les mêmes gens ; on le voit sans cesse rôder avec ce petit libertin de Borel. Il n'y a pas de jour qu'ils n'aillent à Neuchâtel ensemble, et Dieu sait ce qu'ils y font. » Voilà mot pour mot le propos auquel on répondit par l'affirmation la plus positive que vous n'étiez allée à Tavannes que parce que M. Liegthan et moi vous avions conseillé ce changement d'air. Que dirait-on si l'on vous voyait revenir ensemble à Colombier ? Hier je commentais auprès de vous cette phrase : *plein d'honneur*. Trouvez-vous très honnête de favoriser à ce point Borel qu'on sait être malade, décrié, débauché et désagréable à votre père, ce parent si hospitalier de Caselli qu'il le reçoit et le garde aux dépens de la prudence et de la bienséance ? N'est-ce pas assez de se fourrer et de s'ancrer lui-même dans l'Arche ? Bien des gens n'ont pas pardonné à Rousseau d'avoir fait violer l'hospitalité à son héros, Saint-Preux... mais Saint-Preux ne se chargeait pas du rôle de complaisant, tranchons le mot, d'entremetteur... Si, pour comble d'oubli de ce qu'on appelle l'honneur, l'argent qu'offrait Borel se prêtait ! — Ah ! chère Isabelle, examinez tout cela, questionnez, sachez, méditez, puis décidez si cet homme a assez d'honneur pour que vous vouliez porter votre honneur en commun avec le sien. »

Le dimanche suivant (24 mai), Isabelle mandait que Caselli était survenu alors qu'elle écrivait à Mme de Charrière. Il lui avait arraché la lettre commencée et quoiqu'elle ne contînt rien qu'elle ne lui eût dit, lui avait déclaré avec un sang-froid qui tenait du délire qu'il renonçait à elle *et à la vie*. Le front brûlant, le regard fixe, il avait emporté la lettre. Isabelle se torturait du remords de son étourderie et d'inquiétude à l'égard de Caselli. Mais, le lendemain, celui-ci prétendait ne se souvenir de rien. « Je ne me plaindrai plus de lui à l'avenir, déclarait Isabelle, cela serait inutile et déplacé. Je ne dois pas l'aigrir puisque enfin il y a apparence que nous serons un jour unis. » Ils avaient fait des projets d'avenir. Dans la carrière militaire, le jeune homme avait des espérances fondées de se placer avantageusement dès que la Constitution helvétique aurait pris pied. En attendant il suivrait le conseil de Borel, bailleur de fonds, en établissant une pension à Colombier ; il prétendait aimer Colombier par-dessus tout. « Moi, disait la jeune fille, je préférerais aller en Angleterre ou en Amérique, mais il faut que je dise : A la garde ! Je ne le dis pas gaiement ni insoucieusement, mais enfin, je le dis. »

Elle revenait à Saint-Aulaire qui, s'il n'obtenait pas son certificat de résidence, s'établirait au Locle ou à Neuchâtel. « Il est singulier, disait-elle, que cet homme qui répugnait à offrir ses services à la République parce qu'il était attaché à la monarchie ne se fasse pas scrupule d'engager quelqu'un à faire, pour de l'argent, un acte faux. Les habitudes aristocratiques ont quelque chose de bizarre. Son Excellence, Monseigneur l'avoyer de Steiger me paraît aussi plaisant que Saint-Aulaire, répondant à mon grand-père qui lui demandait des nouvelles du comte de Provence : « Je connais Louis XVIII, mais je ne connais point le comte de Provence. »

Par-dessus tout, Mme de Charrière reprochait à Isabelle — et certes avec raison — d'être trop écrivassière. « A quoi bon écrire à Caselli et avoir recours à Borel ? Vous voulez que celui-ci décide l'autre à vous rendre tout à fait libre, mais vous l'étiez. Il vous avait dit : « Si vous ne m'aimez plus, si vous ne m'épousez que par pitié et avec terreur, je renonce à vous. » Il n'y avait qu'un mot à répondre et vous écrivez des pages!... Deviez-vous lui parler de M. Morel ? Il reparlera peut-être de se couper la gorge avec lui. Il importe que vous ne l'épousiez pas, voilà tout. Vous ne pouvez pas l'épouser, mais si vous écrivez et lanternez encore quelque temps, vous ne pourrez plus épouser M. Morel, ce que vous désirez pourtant manifestement. Au nom du Ciel, n'écrivez plus... Que dirait-on, que devrait dire M. Morel d'une femme qui s'occupe si obstinément d'un autre homme, qui veut conserver un ami, des amis, qui ne repousse celui qu'elle veut et doit éloigner qu'en lui faisant des révérences sans fin ?... Je ne vous épouserais pas volontiers avec cette grande politesse-là. J'y verrais une coquetterie effrayante ou une faiblesse impardonnable ou enfin une manie fâcheuse. C'est de la manie. C'est celle de ne vouloir pas être blâmée, pas mal jugée, pas mal voulue. Je la connais à de respectables gens... Mais, ma belle, il faut en finir. Dites : « Je me suis montrée inconséquente, imprudente et faible, mais je ne suis pourtant rien de tout cela au point où vous le croyez ; vous savez, Monsieur, ce que je pense de vous et que je ne vous épouserais qu'avec terreur. Mme de Charrière le sait, elle l'a écrit à mon père. Je l'avais chargée de vous écrire, non d'écrire à mon père, mais elle lui a écrit. Il a lu ce qu'elle vous écrivait, et vous pensez que je pourrais vous épouser, que je pourrais aller à l'église promettre devant Dieu amour et obéissance à un homme que je crains au lieu de l'aimer ?... Tout est fini entre nous puisque vous osez m'inviter à cet excès de démesure et de dégradation ! »... — Renvoyez ses lettres et chargez votre père de redemander les vôtres. Dites que vous

renverrez celles qu'il pourrait désormais vous écrire et sans les décacheter. »

M. de Charrière ajoutait : « Je m'étonne, Mademoiselle, de ce qu'au moment où vous approuviez ce que je disais des inconvénients d'une délicatesse extrême, vous vous êtes replongée dans de nouveaux embarras par ce même excès de délicatesse. »

Et Mme de Charrière : « J'ai dit à M. de Charrière : « Que voulez-vous ? On porte partout son caractère. »

Le départ de Caselli et de Borel pour la montagne rassurait cependant Mme de Charrière : « Ah ! je respire ! Vous revoilà seule ! Une certaine époque est revenue. Vous vous ménagez, vous réfléchissez ! Rien ne presse. M. Morel revient de temps en temps. Ne croyez pas n'avoir rien à gagner à tout ce brouhaha... Vous connaissez votre monde et vous connaissez vous-même. Rien n'était si étourdissant que l'Arche. Vous vous perdiez dans un labyrinthe de micmacs, d'impressions à prévoir, à éviter. Vous êtes enfin avec les étranges chefs de la famille comme vous y devez être. L'un (son père) fait une attention plus sérieuse à vous... et jouit de la confiance que vous lui avez accordée. L'autre (sa mère) a perdu l'espérance de vous tenir enlacée dans un tissu de mystère et de vous gouverner par des mots. « Défiez-vous de votre coeur, vous disait-elle, puis défiez-vous de vos réflexions. » A quoi fallait-il donc se fier ? Ce n'est sûrement pas à ma direction qu'elle vous aurait livrée. Elle ne se doute pas de mes scrupules et que j'ai craint pour vous jusqu'aux rongements de coeur *qu'il ne fallait pas craindre...*

« Sachez si Borel a prêté de l'argent à Caselli. Déjà cette protection accordée à un homme qui déplaît à votre père, au père d'Annette, à ce parent qui le souffre chez lui si bonnement, avec si peu de prévoyance, de prudence et de bienséance, cette protection ne me paraît point honnête du tout. Mais il est reconnu que, si l'argent s'en mêle, la chose prend un caractère plus révoltant... L'on ne se le permet pas, si l'on prétend à l'honneur. »

Le même jour, alors que la foudre venait de tomber, non dans la cour du Pontet, comme elle l'avait cru tout d'abord, mais sur le toit du voisin, Mme de Charrière, encore tout ébranlée du coup, reprenait la lettre d'Isabelle qui l'affectait au-delà de toute expression. Elle fulminait :

« Je méprise l'homme dont vous avez dit : « *Il est comme Saint-Aulaire, plein d'honneur* ». Peut-être n'en ont-ils ni l'un ni l'autre, mais tous les émigrés se sont tellement accoutumés à de faux passeports, à de faux certificats employés tantôt pour se sauver eux-mêmes, tantôt pour sauver les autres, qu'ils n'y mettent pas plus d'importance

qu'un très humble et très obéissant serviteur à dire qu'on n'est pas chez soi quand on y est... De faux noms, une fausse patrie, tout cela se vaut. M. Vaucher est un pédant fou quand il parle des scrupules de la montagne. Je sais par Henriette⁸ de quoi on y est capable et que nulle part il n'y a plus de voleurs, de grands et petits brigands. Enfin que Saint-Aulaire soit ce qu'il voudra, Caselli n'en est ni plus ni moins ce qu'il est. Il a violé tous les égards et toute délicatesse en s'emparant de votre lettre. Il vous ôterait en vous épousant la personne, l'amie que j'ose appeler votre meilleure amie, car je ne voudrais ni qu'il lût mes lettres ni que vous les lui cachassiez. Je ne crois point à ces aliénations d'esprit si subites et si passagères. C'est comme cela que l'on effraie les jeunes filles. Je ne crois pas à ces suicides déclarés d'avance. Ah ! que n'avez-vous répondu : « Je renonce à vous, c'est bon ! » avant qu'il ait eu le temps de dire « et à la vie ». M. de Charrière avait bien raison quand il disait : « Elle se laissera entraîner au plus plat et au plus malheureux mariage. » Une pension à Colombier ! Ah ! bon Dieu ! Et qu'enseignera-t-il ? Vous seriez à la fois la maîtresse enseignante et la ménagère, et vous n'avez que la délicatesse de corps et d'âme pour toute force d'esprit, de corps et d'âme. Et le malheureux ne vous a pas seulement rendu la lettre ! Au lieu d'expier toutes les humiliations auxquelles pouvait le soumettre son abominable scène, c'est vous qu'il en rend victime. Mais aussi pourquoi le réveiller ? Pourquoi de longs tête-à-tête ? Votre grand-père a eu raison de défendre la promenade, mais il a eu raison trop tard et vous avez eu tort de ne pas le renvoyer tout à fait après votre dernier retour à Tavannes. Oui, ma chère Isabelle, vous avez eu tort, mais un tort si pardonnable chez une personne qui a vécu comme vous. Vous n'ignorez rien tant que ce que tout le monde sait.»

« Il l'avoue : on lui promet un logement et de l'argent. Non, Isabelle, jamais je ne pourrai souffrir de vous voir sa femme. Mais pourquoi suis-je dans un état si violent ? Pourquoi suis-je toute en eau ? Je ne vous menace pourtant pas de m'ôter la vie et il n'y a que Charlotte (sa femme de chambre) qui, voyant mes yeux *fixes*, m'ait dit : « Mais, Madame, qu'avez-vous ? » Et vous avez été la dupe de cette phrase arrangée : « Je renonce à vous et à la vie ! » Que de gens d'esprit sont sots ! Mais pourquoi me tourmenter ? Tout n'est pas perdu. Si vous voyez comme moi, donnez à votre père la commission de rompre doucement ou non doucement avec Caselli ; il ne le menacera pas de s'ôter la vie. »

Cependant, à la prière d'Isabelle, Mme de Charrière avait elle-même composé la lettre de rupture et l'avait envoyée à M. de Géliou.

La jeune fille craignait que celui-ci ne fût piqué de cette ingérence. La dame du Pontet se défendait :

« En tout cas, il aurait tort. Qu'auriez-vous pu savoir de ce que pensaient vos amis et les indifférents si vous n'aviez parlé à personne? Je sais deux mariages qu'on a tenus si secrets que l'une des deux femmes, avertie trop tard par l'expérience, est morte de douleur, et l'autre n'a cessé de vivre dans les querelles et les larmes. Elle vit encore. Son mari était l'oncle de Constant (Benjamin), l'auteur de *Laure*, homme d'esprit et honnête homme, mais que sa bile, quoique souvent exhalée, dévorait. Si jamais vous essayez quelque reproche de votre père sur vos confidences, n'oubliez pas que ce sont les indiscretions de Caselli qui ont instruit le public de Tavannes. »

De son intervention, Mme de Charrière avait aussi averti Morel, mais son billet avait été porté par erreur à Isabelle et celui-ci l'avait reçu de ses mains. C'est dire que, si elle n'hésitait pas à imposer sa volonté, elle en assumait aussi la responsabilité. « Adieu, ma chère Isabelle, concluait-elle dans une lettre suivante. Soyez la bien réchappée à un sort désolant. Reposez-vous, amusez-vous, préparez tout doucement votre union avec la douceur et la sagesse. »

Peu à peu, Mlle de Géliou faisait connaissance avec la famille Morel et d'abord avec la demi-soeur de Ch.-Ferdinand, Sophie Watt. Elle ne lui plaisait guère parce qu'elle présentait certains rapports avec sa tante Imer, la femme de Samuel Imer, grand bailli de la Seigneurie d'Erguel, sa bête noire. « Cependant elle ne passe pas pour méchante ni tracassière et je n'aurais point à vivre avec elle. Il suffirait de la bien recevoir lorsqu'elle viendra à Corgémont qui est passablement éloigné d'Orvin. Cette soeur n'est pas de la même mère que les autres enfants. »

Elle parlait aussi d'une dame de Mirabeau¹⁰ qui venait d'arriver avec les François Morel, frère et belle-soeur de Ch.-Ferdinand. C'était la marquise de Cabris, soeur cadette de Mirabeau-Tonneau. D'emblée, la visiteuse s'était coiffée d'Isabelle, jeune et belle, intelligente et distinguée tant par la culture que par les manières. Elle affectait de l'appeler sa « camarade », l'accompagnait à cheval, l'accablait de lettres et de billets flatteurs. Ces nouveaux amis la pressaient de prendre part à une course organisée à l'île de Saint-Pierre, mais elle s'y refusait. « Le moyen d'aller à une partie de plaisir quand le pauvre Félice se morfond pour moi. » Allusion à un nouveau soupirant, un nouvel imbroglio.

Le général de Montchoisy qui cantonnait à Berne avec son état-major donnait, en l'honneur de la marquise, un dîner de gala. Elle y convia Isabelle et Morel. Ce n'était pas une affaire à dédaigner.

« J'aurais vu Berne et bien d'autres choses. Cela m'eût valu un an d'expérience. » Sa grand-mère s'y étant opposée, après une demi-heure de discussion, elle avait renoncé sans humeur, ce qui avait surpris et touché Morel. Bien évidemment les Frêne ne se souciaient pas que leur petite-fille parût dans le monde sous l'égide d'une aventurière notoire.

Le ministre venait de lui offrir un très élégant chapeau. « Jamais, disait-elle, cadeau ne fut fait avec plus d'embarras. Je ne le trouvais pas convenable puisque M. Morel n'avoue rien encore ouvertement et cependant le refuser eût été trop fâcheux pour lui... Il est bien plus beau que je ne voudrais, mais il ne me va pas bien. M. Morel aime véritablement l'élégance. Il est le seul qui excuse le luxe de sa belle-sœur. » (10 juillet)

Pourtant, chez les Frêne, il était question déjà qu'Isabelle s'en retournât à Colombier pour préparer son trousseau et les meubles qu'elle emporterait à Corgémont. L'on discutait aussi du temps et du lieu du mariage. Isabelle souhaitait « laisser déguerpir » Morel le cadet et sa smala, ce que son futur époux désirait également. Quant au lieu, elle ne voulait pas de Colombier où d'ailleurs sa mère serait aise d'éviter quelques dépenses et quelques embarras, mais bien de Tavannes. Mme de Charrière avait soulevé l'idée d'un contrat, mais Morel l'écartait. « Dans ce pays, on peut se marier sans contrat et alors on se trouve, au bout d'une année, en communauté de biens. » « En communauté, commentait naïvement Isabelle, mon Dieu, ce mot me fait rougir. Qu'est-ce que je mettrai dans cette communauté ? »

En attendant, Morel lui avait encore offert un cheval de selle qui lui permettrait de continuer ses randonnées sans s'occuper des foins, des labours, des charrois.

Par dévouement, Félice était allé à Colombier redemander à Caselli les lettres d'Isabelle et le sommer de quitter la cure lorsqu'elle y viendrait. Obstinement celui-ci s'y refusait et passait aux menaces, exigeant auparavant une dernière lettre. « Elle la doit à l'amour que j'ai pour elle. Elle la doit à l'honneur et, si elle est assez déhontée pour ne faire aucun cas de son devoir, elle ne mérite pas que je la ménage. Veuillez donc, loin de l'empêcher de m'écrire, l'y encourager et je vous promets que, dès qu'elle l'aura fait, elle sera contente de ma manière d'agir, mais bien entendu, qu'elle m'écrive dans le style qui nous était familier. »

A quoi pouvaient aboutir les menaces de Caselli ? Le grand-père Frêne craignait qu'il n'accompagnât M. de Géliou pour troubler son prochain entretien avec Morel. Quant à Isabelle, la perspective de son mariage ne l'éblouissait pas. « L'idée que j'épouserai M. Morel,

que je demeurerai à Corgémont n'a pu encore prendre consistance en moi. Avec Caselli, j'étais si accoutumée à voir le mariage dans le lointain et dans l'incertain que ce mariage prochain me fait l'effet d'un rêve. »

Mme de Charrière cherchait à profiter de la situation. « En attendant que vous contentiez tout le monde, vous me contentez parfaitement... Ainsi vous viendrez à l'Arche ou ici. Supposé que vous veniez sur le bon petit cheval, vous le mettez à notre écurie. Peut-être mon intérêt m'aveugle-t-il, mais il me semble que vous seriez mieux ici et qu'il vaudra mieux n'avoir pas à Caselli l'obligation de renoncer au dîner et au souper de l'Arche. » Elle ajoutait une amabilité à l'égard de Morel : « M. Sandoz (Sandoz-Rollin) m'a dit que le plus beau jour de l'avocat Monvert¹¹, avait été celui où il gagna un procès pour son ami Morel. »

Souffrant d'un panaris, celui-ci ne montait plus à cheval et ne paraissait pas aussi détendu qu'à l'ordinaire. Isabelle constatait que ses parents de Provence le harcelaient, l'énervaient. L'indécision du public qui la mariait tantôt avec lui tantôt avec Caselli l'indisposait aussi. En revanche, Mme de Mirabeau multipliait ses aguicheries, soutenant que, de son intrigue avec le légionnaire fidèle, elle pourrait tirer des avantages qui rejailliraient même sur son futur époux. S'il lui arrivait de dire, en présence de cette dame, un mot que celle-ci trouvait joli, elle le relevait avec empressement.

« Cependant, écrivait Isabelle, qui gardait un jugement sain, c'est une dangereuse femme. Sa physionomie, quand elle n'est pas éclairée par un sourire de commande, a quelque chose qui me ferait trembler, penser à Sémiramis, à Frédégonde. Des yeux si noirs et si perçants, des traits si fermement dessinés, une coupe de bouche comme celle de Mme Huber¹². Elle m'avait dit qu'elle avait été enfermée pendant trois ans de sa jeunesse ; je n'avais osé demander pourquoi. Elle m'avait dit que son mari, point imbécile du tout quand elle l'a épousé, l'était devenu peu d'années après, à la suite, disait-elle, de ses débauches. Mon cousin qui a longtemps habité Marseille a pu citer une dame dont il ne peut se rappeler le nom qui, ayant été enfermée pendant trois ans pour cause de galanterie, s'en est vengée en lui donnant une espèce de poison qui l'a rendu imbécile... Adieu, ma bien-aimée Dame. De ses yeux d'épervier, je passerai bientôt sous les vôtres. »

Le 4 août, avec quatre jours d'avance, le pasteur de Colombier arrive à Tavannes. En hâte, on mande Morel qui séjourne avec les dames françaises à Orvin. « A quoi en es-tu avec M. Morel ? » demande aussitôt le père à sa fille. « Il ne nous manque que votre assentiment. »

«Eh bien ! je suis très content et nous ferons le traité de mariage.»

Mais Morel viendra-t-il ? Arrivera-t-il à temps ? On était au jeudi et le ministre devait s'en retourner le dimanche. Isabelle s'en montrait inquiète, car, quelques jours auparavant il y avait eu, entre eux, une petite anicroche. Comme la jeune fille quittait Corgémont, la fantaisie l'avait prise de monter le cheval de Félice, plus vif que le sien. La bête s'était cabrée, avait pris le galop sans que sa cavalière eût pu la retenir. Vexé qu'elle n'eût pas monté le cheval qu'il lui avait donné, Morel lui avait fait dire par sa belle-soeur qu'il ne convenait pas de traverser un village au galop, le dimanche surtout. Bien évidemment il était jaloux.

N'empêche qu'il arriva pour l'entretien projeté, l'air si noble et radieux qu'Isabelle se sentit fière de lui. Longtemps les deux messieurs conférèrent à l'étage. Quand ils descendirent, leur mutuelle entente était évidente. Morel embrassa sa fiancée, disant que son père l'avait prévenu en tout et qu'à propos de l'époque du mariage, il avait dit : « Ce sera, Monsieur, quand il vous plaira. » Ainsi, loin de faire valoir son consentement, M. de Géliou acquiesçait sans conditions à sa demande.

Quant à la dot, il n'entendait pas la verser d'emblée tout entière, mais bien la rente, promettant de ne faire aucune prérogative à ses autres enfants sans lui en tenir compte. De la nature de cette dot, on ne s'occuperait qu'après le départ de témoins qu'il fallait écarter. Il avait décidé d'envoyer Caselli soit à Fribourg soit à la Reuchenette et d'échanger une partie de sa vendange contre de la toile pour les chemises du trousseau.

Morel devait cependant avoir demandé de l'argent comptant afin de pouvoir faire des paiements à son frère, car, après l'arrangement conclu, Mlle de Géliou se trouva au mieux avec les parents de Provence et leur amie. D'autre part, le pasteur avait promis de lui acheter une métairie voisine de celle qu'il possédait déjà au-dessus de Corgémont. Loin de supposer les embarras financiers que trahissait cette entente, Isabelle disait naïvement à Mme de Charrière : « Je suis bien aise que mon père puisse rendre un petit service pécuniaire à M. Morel ». En réalité, ces embarras devaient empoisonner toute sa vie conjugale.

Dans la nuit du 7 au 8 août, un incendie détruisit entièrement le hameau d'Orvin. Comme la bise soufflait et que les secours étaient éloignés, le feu consuma 68 maisons. Morel n'en fut averti qu'à 10 h. du matin. Il partit en hâte, mais le mal était fait, la cure brûlée. Le pasteur, son beau-frère Watt, n'avait pu sauver qu'une part minime de ses effets.

A Tavannes, Mme Schaffter, peu robuste et sur le point d'accoucher, était venue dîner. Il fallut lui cacher l'affreuse nouvelle. Mme de Mirabeau étant arrivée aussi n'y tint plus, prit le cheval d'Isabelle et partit pour Orvin. L'après-midi, s'en allant à Sonceboz, Mlle de Géliou rencontra les deux frères Morel qui s'en revenaient. Ferdinand restait calme et digne. A Isabelle, il ne glissa qu'un mot : « Vous viendrez demain à Corgémont », sous-entendu : Votre présence me sera consolante. Cependant comme il devait s'agir des mesures à prendre pour secourir les Watt, elle pensait, par discrétion, s'abstenir. Le lendemain un exprès lui remettait deux lettres : une de Morel et une de Mme de Mirabeau pour son grand-père¹³. Elle le conjurait de ne pas leur refuser la présence de sa petite-fille. Au point où celle-ci en était avec les Morel, une visite d'amitié tout au moins leur était due. Le grand-père s'écria : « Partez, courez, volez ! » Elle galopa et arriva à Corgémont dans une disposition pathétique point du tout nécessaire, car la famille réunie discutait très paisiblement des mesures à prendre. Son intention avait été de veiller Mme Schaffter, sœur cadette de Ch.-Ferdinand. Cela non plus n'était pas nécessaire ; le soir, son fiancé la ramena à Tavannes.

« Quand j'ai pris de si bon cœur et sans balancer l'engagement de m'associer à cet homme, disait-elle à Mme de Charrière, j'étais encore loin de sentir son mérite. J'ai vu hier tous ses parents à ses pieds pour sa conduite au jour de l'incendie. Lui seul avait agi, lui seul avait donné les ordres, lui seul avait mis le secours à la place des lamentations. Son frère, arrivé avant lui n'avait rien trouvé de mieux que de s'étendre sur l'herbe à côté de sa soeur. M. Morel l'obligea à venir avec lui rassembler les préposés de la commune et s'occuper de distribuer dans les villages voisins ceux dont le feu avait consumé la demeure. Ces pauvres gens se raccrochaient à lui et lui demandaient : « Où irons-nous ? » Son frère ne se lassait pas de l'admirer. Et lui, il trouvait seulement que les autres avaient eu tort *de ne rien faire du tout*, sans penser qu'il eût eu quelque mérite à faire tout au monde. »

Isabelle se promettait maintenant beaucoup de plaisir de son séjour à Colombier. « Je passerai toutes mes soirées auprès de vous, chère Dame », écrivait-elle à Mme de Charrière. Et encore : « Il me tarde de montrer à M. Morel votre présente lettre. Elle est digne de l'homme qui m'a écrit celle dont je vous ai parlé. Il y avait dans la sienne aussi un sentiment religieux et solennel des devoirs attachés à une intime union. En vous donnant mon cœur, me dit-il, je ne puis plus vous voir comme une personne différente de moi. Votre manière d'être, vos souffrances, vos peines ne sont plus à vous

seulement, elles sont aussi à moi. Le soin de votre bonheur ne peut être que celui du mien propre. Je ne connais pas d'autre association naturelle et vraie. Quand, au pied de l'autel, le Ciel entendra ma promesse, il entendra aussi le voeu que ce bonheur soit moins le partage des deux séparément que le fruit des soins mutuels et de l'accord parfait de deux cœurs qui sentent et vivent l'un dans l'autre.» (15 août)

Isabelle priait sa vieille amie de lui fournir de la toile coupée pour confectionner des chemises aux victimes de l'incendie. Mme de Mirabeau, « une femme sans doute bienfaisante à cette occasion, mais turbulente et qui se mêle de tout », l'avait associée à cette action charitable. « Elle est presque aussi insupportable que ma tante Imer, ajoutait-elle, l'une s'occupant des grandes affaires de coeur, prétendant diriger les hommes et leurs passions, l'autre se contentant de récriminer en lavant les assiettes. »

La jalousie de Morel à l'égard de Félice décida celui-ci à renoncer à la cure de Saint-Imier qu'il briguait. Mme de Mirabeau lui cherchait par tout l'univers une place de professeur ou sinon des pensionnaires afin de l'installer dans sa propriété des Clapiers, près de Perthuis, à la tête d'un institut d'éducation pour jeunes gens. Comme il hésitait, elle se rabattit sur son ami Goteron, autre ministre sans paroisse. Celui-ci avait épousé une petite Bernoise toute simple, une élève de Félice. Ils se préparaient à partir pour l'Amérique. Les belles dames françaises les traitaient un peu de haut tandis qu'Isabelle leur faisait amitié. A son départ, Mme de Mirabeau emmena les Goteron en Provence, mais l'expérience ne réussit pas. La misère régnante dans le pays empêcha qu'elle pût leur trouver plus de trois ou quatre élèves. Ce n'était pas suffisant pour les faire vivre. D'autre part, les François Morel leur montraient une sorte d'hostilité, jugeant le mari trop rude et la femme, monotone et ennuyeuse. Le couple passa sous d'autres cieux.

Après quelque temps, Félice aussi rejoignit « la commune séductrice » comme l'appelait Mlle de Géliou, mais il ne réussit pas mieux que son prédécesseur¹⁴.

« Je suis fort troublée de l'impression reçue de moi par votre grand-père, écrivait Mme de Charrière. (Comme son gendre, le pasteur Frêne jugeait déplaisante l'ingérence impérative de sa vieille amie dans les affaires de coeur d'Isabelle.) J'ose lui dire qu'il a raison de n'être pas content de *l'autre*. (Mme de Mirabeau.) Elle n'est pas judicieuse. Ce n'est pas avec des jugements simples et une certaine équité généreuse qu'on se l'est faite. Quelqu'un (Mme de Charrière) qui nous a voulu tant de bien et nous a fait si peu de mal méritait un

autre sentiment. Mais cela aussi ne sera bientôt plus aperçu. L'affection, la confiance, la complaisance qui en naîtront rendront les petits dissentiments à une valeur presque imperceptible. Il n'y a que l'opiniâtre contradiction qui lui eût pu donner de l'importance. Si vous ne vous opiniâtrez point, parlez quelquefois de moi à votre grand-père... »

Les futurs époux en étaient aux confidences. Isabelle évoquait sa vieille amie, *l'Enfant gâté*, Frédéric-César de La Harpe qu'elle lisait et cela paraissait amuser Morel qui, à son tour, lui contait l'étrange gaspillage auquel se livrait son frère, emballant jusqu'aux lits pour les emporter en Provence. « Tu en as assez d'autres, disait-il, et cela fera plaisir à ma femme. » Ouvertement il avouait son penchant à la jalousie, mais elle le rassurait. « J'ai besoin que vous me disiez cela, répondait-il, car je me trouve si peu présentable que je ne conçois pas qu'on me préfère aux autres. »

En vue des derniers arrangements, Morel se préparait à partir pour Colombier. Mme de Charrière s'était mise en frais pour le bien recevoir et il lui avait fait ses remerciements.

« Ne nous remercions point, Monsieur, répliquait-elle, quoique nous nous soyons mutuellement fait plaisir et rendu service. Nous agissions si naturellement tous deux que ce n'est pas de la reconnaissance que nous nous devons, mais bien de l'affection, de l'estime, et nous ne saurions nous refuser ni l'un ni l'autre sentiment.

« Mlle de Géliou est rayonnante de santé et de bonheur. La maison paternelle n'est point agréable, mais n'importe, c'est presque tant mieux. Si elle songeait à faire des comparaisons, elles seraient toutes à votre avantage. Les parents rehaussent le prix de l'époux et de son affection.

« Vous viendrez la voir. Ne regardez qu'à Isabelle et acceptez un logement chez moi. M. de Charrière vous en prie instamment. Vous ne serez pas mécontent de nous, car nous aimons celle que vous aimez et nous aimons celui qui l'aime.

Ce jeudi 27 août

T. de Charrière.

Isabelle ne chantait pas si haut. Passant à Tavannes sa dernière journée, elle avouait à mots couverts que l'autoritarisme de son fiancé l'inquiétait. « Les hommes ont beau parler de complaisance, de confiance et de déférence, ils sont les maîtres et doivent l'être. A ceux qui auraient l'intention d'être des maîtres absolus, on peut dire oui, et s'arranger en conséquence. Mais ce que j'entrevois de

pénible, c'est le mélange de soumission et d'une sorte de prépondérance, c'est cette obligation de digérer de temps en temps des duretés, de sacrifier de temps en temps ses goûts, pour reprendre, l'instant d'après, un ton d'intimité, d'égalité et donner son avis avec assurance. Je crains ce que j'appellerais une patte de velours qui peut montrer la griffe à la souris qui s'émanciperait trop. Au reste je ne suis pas assez grande sollicitieuse pour mériter souvent des refus... J'ai demandé d'aller à Berne. — Très volontiers. — Cependant il m'a été proposé d'aller, au lieu de cela, à la Neuveville. — Je n'ai presque pas fait semblant d'entendre. — J'ai demandé que, quand nous aurions trouvé un bon peintre en miniature, nous envoyions deux portraits bien faits à la gentille petite belle-soeur. Il m'a été répondu que le portrait qu'elle a emporté n'était point si mauvais. J'ai demandé qu'il fût fait à Félice cadeau d'une calotte neuve. J'aurais fait ce cadeau, moi, tant la chose me paraît urgente, si je l'avais pu faire décentement. On m'a répondu qu'il regarderait cela comme un affront. J'ai dit que, d'après sa tournure, je ne le croyais pas. Ne l'avais-je pas vu, cet été, dire tout uniment qu'il serait fort aise d'avoir un chapeau qui ne lui coûtât rien ? On s'est prétendu mieux instruit que moi. Je n'ai pas osé insister... Si tout cela ne me faisait plutôt sourire que pleurer, je ne vous le raconterais pas.

NOTES

¹ L'auteur du fameux Journal en 7 volumes encore manuscrits (Archives de l'Etat de Neuchâtel).

² Le pasteur Charles-Henri Morel, père de Ch.-Ferdinand, avait épousé une Prêtre (la belle-sœur de celle qui est ici désignée comme la mère) et, en secondes noces, la sœur du pasteur Frêne.

³ Frédéric de Félice, fils du professeur de Félice, directeur de la Société Typographique d'Yverdon, ami de Ch.-Ferdinand Morel.

⁴ Probablement un essai resté inédit de Mme de Charrière.

⁵ Son petit chien.

⁶ Héroïnes de Fanny Burney.

⁷ Le père Caselli tenait à Orbe un institut d'éducation pour jeunes gens.

⁸ Henriette Monachon.

⁹ Née du premier mariage du père de Ch.-Ferdinand. Son mari, Gédéon Watt, était pasteur à Orvin. Sa sœur cadette, née du second mariage, avait épousé le Dr Schaffter, de Bienne.

¹⁰ Ayant vendu ses propriétés, d'ailleurs séquestrées sous la Révolution, à François Morel, Louise de Mirabeau l'avait accompagné à Corgémont où il était venu présenter à son frère sa jeune femme, Louise de Verneuil, pupille de la marquise.

¹¹ Monvert Samuel, châtelain du Val-de-Travers et avocat.

¹² Thérèse Forster, seconde femme de Huber, ami et traducteur de Mme de Charrière.

¹³ Cette lettre et d'autres de Mme de Mirabeau à la famille Morel sont déposées aux Archives de Corgémont.

¹⁴ Félice finit par desservir une paroisse à Metz où il mourut de la phtisie.

TROISIÈME PARTIE

Guettant de sa fenêtre celle de sa vieille amie, égayée par la pensée qu'en quelques pas, elle pourrait être auprès d'elle, Isabelle avait séjourné un mois environ à Colombier. Dans sa dernière conversation avec Mme de Charrière, elle avait puisé, assurait-elle, courage et tranquillité. « Vous avez tout entendu, tout senti, nous savons pour la vie à quoi nous en tenir. Jamais la soirée de dimanche ne s'effacera de mon esprit. Il ne faut pas mourir, il ne faut pas rompre, il faut se taire et aller de l'avant. » (20 septembre) Voilà qui en dit long sur les dispositions de la jeune fille à la veille de son mariage.

Morel était venu la chercher. Le départ de la cure avait été compliqué, retardé par les malles qu'on n'arrivait pas à arrimer, par le cheval dont un fer lochait, par M. de Géliou qui copiait le contrat, par la tante Prince et la tante Salomé qui sanglotaient.

Non sans mélancolie, songeant qu'elle ne reverrait peut-être plus cette Isabelle si tendrement chérie et qui s'en allait vers son destin — quel destin? — le lendemain, Mme de Charrière lui écrivait: « J'ai vu passer votre voiture. Charlotte a vu dans le même temps votre mère à la fenêtre qui est le plus de ce côté. Elle lui a trouvé l'air pensif. Votre voiture était arrêtée. Je ne sais si on pouvait la voir. Mme Prince était à votre fenêtre. J'ai su que vous vous arrêtiez à Auvernier. Il m'a semblé qu'il se faisait bien tard. Il faisait un temps froid et humide, plus qu'humide, car la pluie tombait à grands flots. Il me semblait lire déjà dans votre première lettre que vous aviez mal aux dents ou aux yeux. »

Pour se conformer à la mode, Isabelle s'était fait couper les cheveux afin de porter des bonnets plus petits que les ordinaires. Le perruquier de Colombier l'avait « estropiée » ; celui de Neuchâtel avait promis qu'en un mois ses cheveux repousseraient assez pour qu'elle pût se passer de bonnet. Mme de Charrière s'inquiétait de cette tête nue. « Au nom du Ciel, ne faites de la mode que ce qui ne pourra vous nuire. Il y aura plus de dignité comme plus de sagesse à conserver le plus que vous pourrez de votre ancienne simplicité. »

De Tavannes, Isabelle mandait : « Je voudrais ne pas vous écrire, je pleure comme une folle, je crains qu'on ne s'en aperçoive... Je retrouverai peut-être ici le bonheur accoutumé. Notre voyage a été heureux, c'est-à-dire sans accident, mais triste. Cependant j'ai trouvé M. Morel sans cesse assez bon, tendre et obligeant... Nous étions encore à Neuchâtel à midi. Nous ne nous arrêtâmes qu'une

heure pour le dîner, à Savagnier. Nous allâmes assez doucement, assez tristement... Tout à coup, l'on ouvre les rideaux de la voiture, une petite tête noire se glisse au-dedans, disant : « Bonjour, mes enfants ! » C'était Félice. M. Morel fut enchanté de le voir. Moi, je suis frappée comme d'un coup de foudre. Il me semblait que j'étais plus séparée de vous, je rentrais dans l'ancien ordre de choses et je ne m'y trouvais pas bien. Il se fourra auprès de nous. M. Morel ayant quelqu'un à voir dans les environs s'éloigna sur le cheval de Félice. Je rentrais seule avec celui-ci. »

Isabelle lui avait reproché d'avoir dit du mal d'elle à son futur époux. Il l'admettait. « C'est qu'il s'écriait avec enthousiasme que vous n'aviez point de défauts et je l'ai redouté pour lui. Cela m'a fait dire : « Ministre, vous vous trompez. Elle est sujette à se prévaloir et cela est dangereux. » Dangereux ! s'était-elle écriée. Voulez-vous qu'il voie du danger à vivre avec moi ? » Il ne répondait que par des subtilités, mais il avait les larmes aux yeux. « Je vous aime tant », disait-il. Dans l'opinion d'Isabelle, Morel était précisément quelqu'un qui jamais ne s'exaltait, dont les propos restaient toujours près de terre et qui se plaignait de l'aimer déraisonnablement. Prétendre le remettre dans le vrai, quelle absurdité ! « Aïe ! Aïe ! commentait-elle, il me ferait pitié s'il ne me faisait peur ! » Lui faudrait-il donc se mettre en garde contre Félice aussi ? Que d'ennemis ligués contre son bonheur !

A Tavannes, ce Félice avait été longtemps sa meilleure ressource, mais il s'était laissé embobiner par Mme de Mirabeau, ce qui la décevait. Il en voulait à Isabelle comme à Morel de ne pas lui rendre justice. Maintenant Mlle de Géliou souhaitait ne pas le revoir de quelque temps. « Il perdrait trop à être vu immédiatement après vous. Vous m'avez gâté Félice et qui est-ce qui vous gâtera ? Personne au monde. M. Morel m'a dit qu'il craignait de ne pas pouvoir vous remplacer. Il a bien raison. Bien plus que je n'ai voulu en convenir avec lui. Jamais ni homme ni femme ne sera pour moi ce que vous êtes... Adieu, ma — comment dirai-je ? — mille fois plus que mère. »

Tout en déjeunant à la cure de Colombier, Morel avait fixé avec M. de Géliou les annonces de son mariage aux deux derniers dimanches d'octobre. A Tavannes, Isabelle se sentait plus heureuse que dans l'Arche. Elle y retrouvait du bon sens, de la bonhomie, tendresse, douceur et gaieté. Son seul ennui, c'était que la famille Morel lui reprochait de ne pas venir assez souvent à Corgémont voir les Prêtresses (les dames Prêtre) et cette sottise commère de Mme de Mirabeau dont Félice s'était fait le perroquet. Ses malles défaites,

ses hardes rangées, elle se plongeait dans la *Walpoliana*¹ avec une sorte d'angoisse que le récit ne finît trop tôt. Dans son bureau, à Colombier, elle avait laissé trois volumes de Hume prêtés par Mme de Charrière et sur lesquels elle méditait encore. M. de Charrière lui avait donné trois gravures dont l'une avait un peu souffert de l'humidité durant le voyage. Mais le grand-père l'avait soignée « con amore », de sorte qu'on n'y voyait plus rien. Loin de se plaindre de Morel, il lui semblait parfois que ce serait à lui de se plaindre d'elle, car elle ne pouvait se défendre de l'humeur et de la détresse qu'éprouvent certains à l'approche du mariage. Il lui opposait une constante douceur, des soins et de bonnes intentions clairement manifestées. Il avait été décidé qu'après la noce, les époux iraient à Strasbourg. A présent Isabelle attendait l'arrivée de sa mère et de son amie, Philippine Droz.

Sur le conseil de son grand-père et de Morel, elle avait écrit à Caselli pour lui déclarer que leur correspondance se terminerait là et qu'elle renverrait sans les ouvrir les lettres qu'il pourrait encore lui adresser. Félice offrit de porter sa missive à Colombier en même temps que le fouet et les objets qu'elle ne voulait pas accepter. Malgré ses griefs, lui ayant pardonné ce qu'elle appelait maintenant ses *extravagances*, elle engageait Mme de Charrière à le recevoir. Il lui dirait mille choses qu'elle n'avait pu lui conter.

Le croyant capable de mauvais desseins, le grand-père redoutait Caselli, mais Isabelle se rassurait en se persuadant qu'il ne pourrait venir dans la Prévôté à cause de la surveillance des étrangers ni payer quelqu'un pour lui faire du mal. Morel, lui, le craignait si peu qu'il voulait lui écrire personnellement pour lui annoncer la date de son mariage. Ouvertement, il avouait que sa visite à Mme de Charrière ne l'avait pas enchanté. Le grand-père Frêne lui en voulait un peu de ne pas partager ses sentiments et ceux de sa petite-fille, à l'égard de la malicieuse vieille dame.

Morel venait de remporter un succès dont Isabelle avait lieu d'être fière. Au cours d'une assemblée des ministres jurassiens à Sonceboz, il avait présenté un mémoire si remarquable que ses pairs l'avaient désigné pour aller s'aboucher avec les autres membres du clergé du Haut- et du Bas-Rhin auquel le département du Mont-Terrible venait d'être agrégé. Il s'agissait d'obtenir des autorités qu'ils fussent reconnus et rétablis sur le même pied qu'auparavant. Le pasteur Frêne qui assistait à la réunion estimait ce mémoire admirable, assurant qu'il lui avait donné de l'esprit et du sens de M. Morel une opinion fort au-dessus de celle qu'il avait eue précédemment. Le ministre était donc sur son départ pour Colmar.

Mme de Charrière faisait la chronique de Colombier : « M. Du Pasquier² le père et le grand-père, le beau-père, l'oncle et le grand-oncle de tant de petites et de grandes gens, est mort cette nuit. Il se mourait depuis plusieurs jours. Sa belle-fille est encore malade de sa fièvre putride. » — Mme de Charrière se félicitait du retour en grâce de Félice. « Déjà je lui pardonnais et je continue pourtant à me moquer un peu de lui. Si peu de gens sont tranquillement contents de leur existence. On rehausse sa stature tantôt par sa chaussure, tantôt par un panache, on se gonfle, on se subtilise, on se varie de cent façons, ne fût-ce que pour se désennuyer, et ce qui est un besoin général cesse de paraître un défaut chez l'individu Félice. Seulement cela donne un petit ridicule dont il est permis, à charge de revanche, de rire un peu. »

Elle élargissait l'horizon. « Les préliminaires de la paix réjouissent chacun... Celle de Lunéville avait fort diminué l'effusion de sang humain, celle-ci relèvera l'espoir de la fortune du marchand, de l'artisan, du fabricant. J'en suis fort aise. Mon rhume se passe, s'use, mais, comme font les rhumes, en traînant. Je fais lire de l'anglais tant que je peux à la petite Forster³. Otto, le signataire des préliminaires de paix est alsacien ; il a un peu d'accent allemand en parlant français et parle très bien l'anglais. Cela porte bonheur. Sans plaisanterie, je crois que rien ne sert mieux auprès du peuple anglais. Le Français ne trouvera rien que de naturel à ce qu'un Chinois parlât bien français. L'Anglais nous sait un peu de gré d'avoir appris sa langue. — Je vous conseille de vous abonner pour le *Journal des Débats*. Il est rendu amusant par une queue où l'on trouve les spectacles et d'autres choses étrangères à la politique ; je pourrais vous associer à mon abonnement à moins que vous ne l'eussiez plus vite par Bienne ou Porrentruy. Dites ce que vous voulez. Les Prêtresses en seront moins ennuyeuses si vous avez, le soir, une gazette à lire. »

« M. Chaillet rencontra hier vos parents allant à Neuchâtel. — « Votre fille, Madame, est-elle mariée ? — Non, mais je me propose d'aller à sa noce. — Je m'imagine qu'elle allait acheter une robe. »

« Ce 10 octobre : Caselli fut rencontré allant en cabriolet à Neuchâtel où il avait un dîner de tous les Borel pour les fiançailles⁴... Beaucoup de Suisses et leurs alliés neuchâtelois sont fâchés de la paix. Les Hollandais n'en seront guère plus contents. Voilà deux nations pour ainsi dire écrasées⁵. »

Isabelle se félicitait d'avoir retrouvé son ami Félice et d'autant plus qu'il était question qu'il passât une partie de l'hiver à Corgémont, auprès des nouveaux époux. « Je ne crains pas, disait-elle, que son

très, très petit brin d'amour, supposé qu'il existe, me tourmente ni ne le tourmente. Sans doute, ajoutait-elle, c'est une effroyable chose que de signer un contrat de mariage... L'autre jour, il m'a fallu signer mes annonces parce que le voyage de M. Morel l'obligeait à suspendre ses fonctions pour un dimanche ; il a fallu que la publication commençât à Corgémont. J'y trouvai une difficulté presque physique : il me semblait que jamais je ne pourrais commencer un malheureux I. A présent que la chose est faite, elle me laisse assez tranquille.» Mme de Charrière lui ayant demandé à quoi elle travaillait et ce qu'elle lisait, elle répondait : qu'elle festonnait des garnitures pour mantelets de nuit et qu'elle ne lisait qu'un peu de Walpoliana pour s'endormir. La dernière phrase de cette lettre trahit une future épouse bien désabusée : « Mme Goteron trouve que Corgémont ne vaut pas Tavannes pour le site. Je ne m'attends pas qu'il le vaille à aucun égard.»

Morel était parti avec Félice. Elle ne s'en trouvait pas plus mal, non, c'était plutôt le contraire. Comme dans les premiers temps de son séjour à Tavannes, elle se laissait vivre, sans que rien vînt lui rappeler qu'elle devait se marier tantôt. A son retour de Colmar, Morel irait chercher à Colombier Mme de Géliou, sa fille Cécile et Philippine Droz. Le voyage de noce aurait lieu tout de suite après la cérémonie religieuse, au sortir même de l'église. « Je ne suis ni gaie ni triste, concluait la jeune fille, et, si le souvenir du pays me trouble de temps en temps, le présent me laisse calme. J'envisage l'avenir comme une sorte d'intrépidité.»

Malgré le mauvais temps, Morel avait fait un bon voyage. A Bâle, les parents d'Isabelle l'avaient fort bien reçu. A Colmar, un certain M. Pfeffel (ou Pfeffer) que Hagenbach connaissait lui avait demandé s'il était le promis de Mlle de Géliou et, sur sa réponse affirmative, l'avait cordialement embrassé.

Déjà on discutait des invités de la noce. S'apercevant qu'elle avait tout à fait oublié le peu d'arithmétique qu'elle avait appris, Isabelle prenait des leçons de son grand-père afin de pouvoir, si son mari le lui demandait, faire un compte tant soit peu compliqué. C'était un aimable enseignant que ce grand-père. Il prétendait que, si le mariage était seulement retardé de six mois, elle saurait l'algèbre.

Pour apaiser les Prêtresses dont les exigences et les intrigues l'importunaient, Mme de Charrière conseillait de leur envoyer, après le mariage, une provision de sucre, café, chocolat et, au cours de l'hiver, d'aller une ou deux fois la semaine, lire la gazette et prendre la collation chez elles, puis de revenir bien vite se coucher. Elle se plaignait à son tour... de ce que Benjamin Constant fût parti sans prendre congé d'elle. « Oh ! le faible homme ! Mme de Staël ne l'aura

pas voulu. Oui, c'est plaisant que je sois sur une même ligne tantôt avec Mme de Staël, tantôt avec Mme de Mirabeau. Mais non, on me met plus souvent devant elle. Auprès de vous, je garderai ma place.»

Mme de Charrière connaissait donc « la commune séductrice ». Ou peut-être avait-elle seulement entendu parler d'elle par Félice qu'elle jugeait extrêmement gai et plaisant. « Il ne se vantera pas d'avoir été aimable ; c'est donc à moi de vous dire qu'il l'était beaucoup... Adieu bien-aimée. »

« Je n'oserai pas, je crois, ajoutait-elle, vous envoyer des livres anglais, des volumes de Hume. Ce sera pour un autre temps. Vous avez à présent mieux à faire... entre autres à m'écrire... Je suis, comme vous savez, une assez bonne chasseresse de livres quand le chasseur m'est aussi cher que vous. Je m'attends que vous m'écriviez avant le mariage et quelques jours après. Attendez que vous ayez des loisirs et que M. Morel soit occupé ailleurs, car il ne faut pas que je le prive de votre présence.» (29 octobre)

En marge : « Votre père a dit une jolie chose. On le plaignait de vous perdre. « Je devais à ce pays une restitution.» (probablement pour avoir quitté la cure de Lignières)

Le 1er novembre, les parents de Colombier étaient arrivés à Tavannes. Philippine avait aussitôt mis sur les épaules d'Isabelle un châle de laine qu'avait tricoté pour elle Mme de Charrière, puis elle avait agencé une gracieuse couronne de mariée qu'elle lui essaya. « Me voici donc à la veille du grand jour, écrivait Isabelle. Il fait le plus beau temps du monde. Tout a pris un aspect paisible, agréable et riant. En allant vendredi à la rencontre des arrivants, j'ai dîné avec Félice chez les Prêtresses qui m'ont accueillie le mieux du monde et m'ont donné des raisons suffisantes de leur non-apparition... (Elles n'étaient pas venues lui faire une visite de félicitation et Mlle de Géliou s'en était étonnée.) Moyennant de certains égards et de ne pas trop s'embarrasser de certaines petites malignes grimaces, tout ira bien.»

Isabelle mandait que Mme de Géliou « s'était bien conduite » avec son futur gendre. « M. Morel vient ici ce soir et mon grand-père (il devait bénir le mariage) retourne avec lui. Demain (lundi 2 nov.), on viendra me chercher et, après avoir dîné, nous partirons pour Berne avec Philippine qui se fait déjà une fête d'aller tout vous raconter. Nous ne tarderons pas à revenir et à nous établir à Corgé-mont... Adieu, je me sens du courage et même de la légèreté. Adieu, chère Dame, adieu cher M. de Charrière. Adieu, Colombier ! »

D'ici au 3 février, la correspondance manque, si elle a jamais existé. Peut-être Cécile Bandelier, la fille d'Isabelle, l'a-t-elle détruite

parce que trop intime. D'autre part, les relations postales étaient précaires. Mme de Charrière s'en plaignait. (17 nov.) Mais la raison de cette interruption, c'est plutôt pensons-nous, la jalousie de Morel.

Du 3 février 1802 (de Mme de Charrière) :

« Si je n'avais été malade, vous auriez reçu quelque chose de ma part depuis le chiffon que j'expédiai après la réception de votre lettre, de votre aimable lettre. » A un coupon d'indienne destiné à la confection d'une robe pour Isabelle, présent arrivé en fort mauvais état, la vieille dame avait ajouté du chocolat. « L'avez-vous vu ? Voulez-vous que je vous en envoie d'autre ? »

« Vous êtes heureuse en un point. Vous croyez pouvoir garantir votre fille de ceci ou de cela. Hélas ! on ne garantit de rien ce qu'on aime le plus tendrement. Et que serait, à vingt ans, une fille toujours garantie ? Un enfant sans expérience et qui, n'ayant rien souffert, ne sentirait rien pour les maux d'autrui ? Gardez cependant votre douce chimère jusqu'à ce que les événements vous détrompent... Puissent-ils s'y prendre bien doucement et, soulevant le bandeau, ne pas l'arracher.

« A propos, je regrette que vous ne soyez pas convenue avec celui-ci (Morel) d'une somme pour vos *épingles*, comme l'on dit en Angleterre. Sa bonne volonté plus étendue mais vague ne vous met pas assez à votre aise et ne produit pas son effet, parce que vous ne demandez rien. Il y a quelque chose de forcé dans votre position, et votre opulence est sans aisance. Que sera-ce si vous deveniez avares, vous par discipline, lui, par maladresse ? Je sais bien qu'il y a des fortunes qu'on ne peut clarifier. Ici des parents qui demandent des terres qui rapportent irrégulièrement. Dans ce cas-là, il faut que le mari et la femme pensent leurs affaires tout haut, se privent, s'indulgent (sic) ensemble. Sans cela point d'entière union, point de sympathie. J'aimerais encore mieux quelques querelles que cette petitesse-là, surtout à Corgémont où l'on n'est que deux ! »

En ce mois de février 1802, Isabelle séjournait à Bienne, chez sa belle-sœur Schaffter. Le 15, Mme de Charrière revenait sur sa situation financière jugée peu équitable.

« Vous avez bien raison, non seulement le nécessaire est nécessaire. Vous savez pourtant comme moi que le nécessaire est relatif d'ordinaire et qu'on appelle ainsi un nécessaire de convention, de convenance, de bienséance qui change selon les lieux et les personnes. Jusque-là votre remarque n'est qu'une pointillerie de grammaire, mais le nécessaire en question était très nécessaire... Lorsque je vis peu après son mariage, Mme de Tuyll, la mère du neveu que vous connaissez, je lui dis : « Vous vous souvenez trop que vous n'avez pas apporté

de la fortune à votre mari. Ne l'accoutumez pas à croire que sa femme ne doive pas coûter plus que ne lui coûtait quelque maîtresse de bas étage, entretenue bien mesquinement. Les habitudes tirent à conséquence. Quand vous aurez des enfants, vous ne pourrez, comme aujourd'hui, faire vos robes, vos bonnets, votre linge vous-même, et mon frère sera peut-être surpris de votre dépense et vous serez blessée de sa surprise. Il savait quelle était votre fortune en vous épousant. Usez raisonnablement mais librement de la sienne et que l'on vous voie sa femme, non uniquement sa ménagère. » Voilà à peu près le discours que je tins à ma belle-sœur. Je le tiendrais à la femme plus délicate que hardie quand je la verrais à peu près en la même position. Il n'est plus besoin de me répondre ni de justifier quelqu'un que je ne songe pas à accuser.»

Dans cette lettre, la dame du Pontet revenait à Jonquille, le qualifiant de « sot tâtonneur ». On ne pouvait l'utiliser même comme pis-aller. Mais, grâce à Huber, un certain Cotin entreprendrait l'affaire. Huber priait Mme de Charrière de lui envoyer les feuilles encore humides de *Louise et Albert* à traduire presque en même temps qu'on imprimerait. A cela il y aurait encore plus d'honneur pour le livre que de profit pour lui.

Isabelle avait demandé conseil à propos de son enseignement des langues étrangères. Mme de Charrière répondait qu'entre celui du latin et celui du français, il devait y avoir grande différence. Les études classiques finies, il suffisait d'entendre ce qu'on voudrait lire d'auteurs latins tandis qu'ils s'agissait de saisir à la volée ce que voudraient dire de rapides parleurs français et de leur donner avec célérité la réplique.

« Il me semble donc que l'une des deux instructions pourra être sans inconvénient lente et méthodique au lieu que l'autre doit être libre et hardie comme l'usage qu'on devra en faire. Débutez, si vous voulez, en latin par « mensa mensae », mais en français, laissez dire sans répondre, sans vouloir qu'on dise mieux... Que peu importe l'élocution, celle du peuple ou celle des académiciens, pourvu qu'elle soit nette et pas lente ; l'élégance viendra après, si l'écolier a de l'amour-propre, de l'oreille et du goût. Mais avant tout il faut qu'il soit à son aise dans son français, qu'il y soit chez lui, n'hésitant pas entre deux expressions pour chercher la meilleure, ne se troublant pas et ne tremblant pas de mal parler ; l'incorrection et le vulgarisme nuisent moins au bien parler que la timidité et le scrupule, car ceux-ci font naître l'embarras, père de la gaucherie et de fréquentes bévues. J'ai vu Cagliostro et le général Miranda parler agréablement, éloquemment quoique en un sens fort mal. L'un était espagnol, l'autre

était italien. J'ai vu des Allemands, gens de mérite et d'esprit, j'ai vu dernièrement un Danois : ils parlaient moins qu'ils n'essayaient de parler et leurs pénibles efforts étaient souvent infructueux. M. de Bach (illisible) me disait l'autre jour : « Quand nous menons nos domestiques dans un pays étranger, nous ne tardons pas à leur envier la facilité avec laquelle ils s'expriment dans une langue que nous ne faisons que balbutier. » Je ne suis surprise ni de la supériorité qu'ont en ce point les laquais, ni de la jalousie et du chagrin de leurs maîtres. Les uns conversent librement, les autres cherchent et arrangent des mots et des phrases. Au lieu de grammaires, de dictionnaires, de puristes dont s'entourent les uns, les autres n'apprennent à parler que de leurs camarades, le coiffeur ou la femme de chambre, qui ne les intimident jamais et à qui il suffit de les entendre sans les endoctriner. Ma chère Isabelle, je suis d'avis que votre jeune Allemand apprenne le latin de vous et de votre mari, le français, de tout le monde. Les premières lectures seront... les *Mille et une nuits* et vous lui ferez apprendre et prononcer les fables de La Fontaine. » (24 juin 1802)

Voici enfin la dernière lettre de Mme de Charrière. Elle n'avait rien perdu encore de sa malice ni de son scepticisme.

« Rirai-je, ma belle amie, ou pleurerai-je en vous voyant en peine des demi-corps et des demi-âmes d'enfants ? Mme de Sévigné aussi reprochait à sa fille de s'exposer à perdre une âme ou demi-âme en s'exposant à faire une fausse couche, mais elle n'avait point de foi en Luther et Calvin. Ceux-ci ont eu bien tort en vérité de ne vous avoir pas laissée dans votre ancienne foi catholique. Au reste, vous n'avez qu'à faire revivre pour vous la doctrine des limbes et autres pareilles. Mais non, je me trompe, car Mme de Sévigné n'y trouvait rien de satisfaisant pour ses petits-enfants à demi nés. Pour moi, je ne souhaite absolument rien que le retour de votre santé à *vous*, mais pleine et entière, joyeuse et vigoureuse. Il me semble qu'à votre place, j'écrirais tout simplement (à Mme de Géliou) « Maman, vous êtes si nécessaire chez vous et les voyages au cours de l'hiver sont si fâcheux que je n'ose vous prier de venir assister à mes couches. »

« Je ne comprends pas pourquoi vous avez encore Rieter⁶ (illisible) ; après la lettre de son père, il fallait écrire : « Nous ne pouvons plus rien entreprendre pour votre fils, vu que rien ne doit continuer ; peut-être ne vous convient-il pas mieux de le ravoir à présent qu'un peu plus tard, mais cela nous convient un peu mieux à nous et comme cela est absolument égal pour le jeune homme, nous le faisons partir tout de suite et avant que la saison ne soit encore plus mauvaise. » Faites cela, ma belle, je vous le conseille et je vous en

prie. Il me semble aussi que je saurais bien, à votre place, me garantir des ennuis. Je vous soupçonne d'être bonne jusqu'à la faiblesse et grandement à vos dépens. C'est bien aussi aux miens et cela me met de mauvaise humeur et, à moins d'être pélagienne — au lieu d'être orthodoxe — vous ne pouvez pas imaginer que votre autre vie s'en trouvera mieux des sacrifices que vous faites en celle-ci à votre prochain.

« Les sceptiques, ma belle, n'ont point de doctrine. Ils nagent entre les doctrines. Vous leur faites beaucoup d'honneur à cet égard. Vous leur faites trop de tort aussi en les supposant plus près de commettre un crime que d'autres. Les gens que l'on pend n'étaient pas des sceptiques ; ils n'ont eu pour la plupart aucun doute sur rien, à peine une pensée. Ils ont un grand intérêt ou une grande passion. La conviction de la religion catholique apostolique romaine a dicté mille horribles persécutions dont les protestants se sont bien vengés quand ils l'ont pu. Au reste, il m'est assez égal que l'on publie ses doutes quand personne ne se présente avec des idées trop folles, trop tristes ou trop malfaisantes. Mais quand un Robespierre voudra massacrer tous les prêtres, un prêtre carboniser les philosophes, je trouverai fort bon qu'on les arrête par ces mêmes doutes, si on le peut. Il paraît un livre dont M. de Salgas⁷ dit du bien, ce qui me le fait supposer traduit du christianisme. Il arrive que je le possède. Je vous l'enverrai. Les journaux l'attaquent ou le défendent selon la bannière sous laquelle ils marchent... Je ferai savoir à M. Charles Lardy⁸ le sort du pauvre bélier⁹. Vous êtes touchante dans vos recherches nocturnes.

« J'espère que les béliers impériaux arriveront à bon port. Un homme suffira-t-il pour en mener deux ? M. Georges Chaillet disait hier que, s'ils lui avaient été donnés, il ferait bien les frais de les envoyer quérir. » (29 octobre 1803)

La correspondance Mme de Charrière - Isabelle de Géliou éveille de nombreux échos dans le *Journal* encore inédit de Mme Morel dont nous espérons pouvoir donner un jour le résumé. Ce sera le second volet d'un diptyque dont nous venons de peindre le premier, de beaucoup le plus lumineux.

Dorette Berthoud

« La correspondance Charrière-de Géliou a été retrouvée dans une maison du val de Saint-Imier, en même temps que 200 autres documents, par M. R. Bassin-Rossé, commerçant, 2838 Court. »

NOTES

¹ Walpoliana. Peut-être les Mémoires d'Horace Walpole (1678—1757).

² Jean-Jacques Du Pasquier, fils de feu Pierre, décédé le 9 octobre 1801.

³ Fille de Thérèse Forster, seconde femme de Huber.

⁴ Borel s'était fiancé avec une Vaudoise.

⁵ Traité d'Amiens.

⁶ Un pensionnaire.

⁷ M. de Salgas, grand ami de M. de Charrière, fort estimé en Hollande, cadet de la maison de Narbonne-Pelet. Il vivait au pays de Vaud où sa famille s'était réfugiée au temps des dragonnades. Mort à Rolle en 1813.

⁸ Charles Lardy, ministre suffragant à Colombier.

⁹ Sur l'initiative de Pictet de Rochemont, l'on s'était mis à élever, en Suisse, des moutons mérinos, dans l'intention d'en tisser la laine et de remplacer ainsi la toile qui n'arrivait plus des Indes. Morel préconisait le croisement des mérinos autrichiens avec la race du pays. Dans sa ferme, il élevait six mérinos superbes, légendaires.

